Rapport d’activités 2025

IREV ▪ centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France
Bât. Arboretum ▪ 7ème étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille ▪ 06 40 34 53 36 ▪ contact@irev.fr ▪ *www.irev.fr*

Sommaire

Introduction 4
I Conduire et animer la Politique de la ville et le Contrat de ville. 5
Suivre et évaluer les contrats de ville 5
la mobilisation des politiques publiques au service des habitants des quartiers 6
Soutenir la participation, Pourquoi et comment donner une place aux habitants ? 8
Panorama des professionnels de la politique de la ville en Hauts-de-France 9
Déploiement du module InitiaTIOn à la Politique de la ville 9
Réseau des Pilotes des contrats de ville 9
Appui ponctuel aux territoires 10
II Soutenir les transformations urbaines et la transition écologique 13
1. Cycle de qualification Transitions et Contrat de ville 13
2. Gestion urbaine et sociale de proximité et enjeux de transition 13
Les mobilités durables 16
Dynamisation des cellules commerciales en quartier prioritaire : Quels leviers ? 18
Ecoles en transitions : De la rénovation des bâtiments scolaires à la transformation ecologique du projet de quartier 19
III Soutenir la culture de l'égalité pour prévenir les discriminations 23
Accompagner les territoires dans leurs démarches territoriales 23
2. Sensibiliser, premier jalon d'une culture commune de l'égalité 25
3. ALIMENTER UNE CULTURE COMMUNE DE L'EGALITE EN IMPLIQUANT LES PILOTES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LES ACTEURS DU DROIT COMMUN 26
4. Discriminations-Mixité et Cités éducatives « Le Lab Mixités » 31
5 Favoriser la santé des habitant.es tout au long de la vie : Regards croisés sur les territoires qui développent une urbanité sportive 34
IV – L'éducation : un levier d'égalité pour la jeunesse des quartiers prioritaires 35
"Jeunesses DES QUARTIERS" : UN CYCLE DE Webinaires pour déconstruire les représentations 35
Jeunes et pratiques numériques : Accompagner la montée en compétences des professionnels sur un territoire 36
Les cités éducatives et les questions éducatives des contrats de ville 38
V Prévenir les radicalités sociales 40
3. Faire vivre le Centre de ressources Prévention des radicalités sociales 40
4. Information, ressources et débats 42
5. Laïcité : Accompagner la compréhension des professionnels et Contribuer au déploiement régional du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » 43
VI Participation aux réseaux nationaux 46
Le Réseau national des CRPV et lien à l'ANCT 46
Réseau RECI 48

VII Information, documentation, communication 49
ANIMATION du site internet et diffusion de l'information 49
ESPACE DOC 51
COMMUNICATION 52
Les Moyens de l'IREV 54

Introduction

L'IREV, en tant que centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, inscrit son action dans le cadre de référence des CRPV proposé par l'ANCT.

Les orientations mises en œuvre pour l'année 2025 ont fait l'objet d'une co-construction avec l'ensemble des membres du GIP (Etat, Région, EPCI pilotes des contrats de ville, Conseil Départemental du Nord et du Pas-de-Calais, Caisse des Dépôts et Consignation, Union Régionale Habitat Hauts-de-France).

L'activité déployée par l'IREV en 2025 s'est appuyés sur une équipe technique composée de 9 ETP dont 1 chargé de mission pour le CRPRS. L'équipe a connu un renouvellement important avec 2 départs et 3 prises de fonctions. Ces mouvements internes ont impacté partiellement la mise en œuvre du programme.

Néanmoins, l'activité de centre de ressources politique de la ville[1] a été particulièrement soutenue et s'est concrétisée par :

- **88 demi -journées d'intervention** dont 51 demi-journées de qualification,
- Touchant 1610 personnes cumulées.

Le programme 2025 avait été construit autour de 5 axes opérationnels visant à accompagner les acteurs des Hauts-de-France dans la conduite des « contrats de ville » Quartiers 2030, et le déploiement de l'activité du CRPRS, confié à l'IREV en 2018 :

1. Conduire et animer la Politique de la ville et le Contrat de ville
2. Soutenir les transformations urbaines et la transition écologique
3. Soutenir la culture de l'égalité pour prévenir les discriminations
4. L'éducation : un levier d'égalité pour la jeunesse des quartiers
5. Prévenir les radicalités sociales - dont le centre de ressources Prévention des radicalités sociales

Il développe également les actions menées dans le cadre de sa participation aux réseaux nationaux (7) et la présentation de sa mission d'information, documentation, communication (8).

[1] L'activité du CRPRS n'est pas comptabilisée dans ces indicateurs et fait l'objet ici d'une restitution synthétique. Le bilan complet sera présenté à la gouvernance technique du CRPRS et tenu à disposition des membres du GIP.

I Conduire et animer la Politique de la ville et le Contrat de ville.

Les contrats de ville « Quartiers 2030 » ont été signés en 2024. Ils marquent le début d'ambitions collectives renouvelées : mobilisation des politiques publiques de droit commun, articulation des échelles (du quartier à l'intercommunalité), suivi et évaluation *in itinere* impliquent d'adapter les modes de pilotage et d'animation. L'IREV a proposé diverses approches pour soutenir l'évolution des pratiques professionnelles et institutionnelles. Initiées en 2025, certaines actions ont été finalisées en 2026.

SUIVRE ET EVALUER LES CONTRATS DE VILLE

Les nouveaux contrats « Quartiers 2030 » n'intègrent pas tous un dispositif d'évaluation robuste et adapté aux priorités locales. Aussi, après une année de mise en œuvre, il était nécessaire d'anticiper les travaux évaluatifs et de préparer dès à présent l'évaluation à mi-parcours prévue en 2027. A cette fin, l'IREV a lancé à l'automne 2025 **le cycle de qualification « Faire de l'évaluation une démarche qui a du sens pour les territoires et pour leurs habitant.es ».**

Ce cycle a permis :

- D'apporter des éléments tant sur le sens de l'évaluation que sur sa méthodologie,
- D'outiller les acteurs locaux, en priorité les pilotes des contrats de ville et leurs principaux partenaires pour élaborer ou affiner leur dispositif d'évaluation,
- Capitaliser les enseignements de la démarche à des fins de diffusion à l'ensemble des territoires des Hauts-de-France.

Il a été construit par l'IREV en collaboration avec une équipe composée de 3 experts : Thomas Kirzsbaum, Stéphanie Lamarche-Palmier et Sylvie Ruin.

L'accompagnement proposé s'est entre autres basé sur les outils co-construits par l'IREV et ses partenaires en 2022 pour préparer l'évaluation finale des précédents contrats de ville : le référentiel d'évaluation et le kit méthodologique associé. Cet accompagnement a également permis aux participants de s'approprier une nouvelle méthode d'élaboration du questionnement évaluatif du contrat : le logigramme.

Le cycle de qualification s'est déroulé sur un mode hybride :

1 **webinaire de lancement** le 13 novembre 2025 dédié à l'appropriation des fondamentaux de la démarche d'évaluation et à la présentation du cadre méthodologique du cycle de qualification (36 participants),

2 **journées d'ateliers** ayant permis aux professionnels de s'approprier la méthode d'évaluation en l'appliquant à leur contrat de ville autour de thématiques

communes. Ces temps de travail collectif se sont déroulés dans les locaux de la DDTM à Arras le 4 décembre (27 participants) et le 16 décembre 2025 (20 participants).

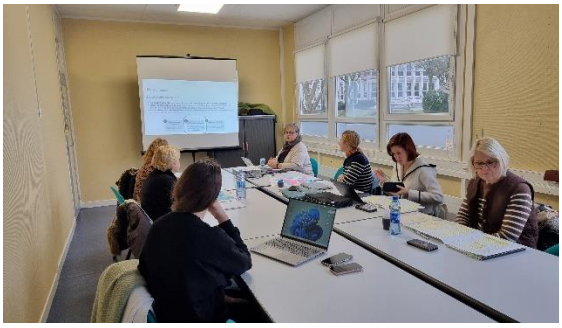

1 webinaire de clôture le 13 janvier 2026 consacré à la restitution de la démarche et aux questionnements autour du pilotage de l'évaluation (26 participants).

Le replay des deux webinaires est disponible sur le site de l'IREV : https://www.irev.fr/thematiques/methodologie/evaluation-et-demarches-evaluatives/faire-de-levaluation-une-demarche-qui

Le public touché était pour grande partie les pilotes des contrats de ville issus des intercommunalités et des communes. Plusieurs délégués du préfet ont également participé.

En amont du cycle, **un questionnaire** leur avait été adressé pour recueillir leurs attentes et besoins en matière d'évaluation, cibler leurs priorités et veiller à construire un cycle qui leur soit utile. Au total, 9 réponses au questionnaire ont été recueillies.

La capitalisation sera disponible au 1er trimestre 2026.

LA MOBILISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DES HABITANTS DES QUARTIERS

Dans la continuité des actions développées en 2024, il s'agissait d'accompagner la mobilisation des politiques de droit commun par des éclairages thématiques dédiés aux acteurs de la politique de la ville, et réciproquement d'éclairer les acteurs de ces politiques de droit commun sur les spécificités des quartiers prioritaires. Au-delà des éclairages thématiques, les démarches menées visent à conforter des méthodes de travail partenariales.

Emploi, formation, orientation professionnelle, en partenariat C2RP

Le C2RP, Carif – Oref des Hauts-de-France est un GIP Etat-Région qui met à disposition des ressources et outille les acteurs des Hauts-de-France pour accompagner la mise en œuvre des politiques nationales et régionales de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Afin de renforcer la prise en compte des publics QPV dans les dispositifs de droit commun de l'emploi, la formation et l'orientation, le C2RP et l'IREV ont initié en 2024 un partenariat permettant de mobiliser les acteurs des deux champs d'action (podcast, événement régional en avril 2024), suivi d'un double parcours de sensibilisation – formation :

- Un parcours dédié aux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (EFOP) pour favoriser la compréhension des spécificités et enjeux des QPV ;
- Un parcours dédié aux acteurs de la politique de la ville pour les sensibiliser aux évolutions des politiques EFOP déployé en 2025.

Le parcours dédié aux acteurs de la politique de la vile
Avec l'appui d'un groupe test de professionnels de la politique de la ville des Hauts-de-France, le C2RP et l'IREV ont réalisé un parcours hybride de formation comportant :

- Des modules de formation en ligne, simples, spécifiquement réalisés pour les acteurs de la politique de la ville, et à suivre en distanciel et en autonomie,
- Des temps d'échanges sur les territoires pour s'assurer de la progression pédagogique et faciliter les coopérations avec les acteurs de l'EFOP.

Chaque module de formation en ligne est constitué :

- d'apport théorique rapide, sous forme de capsule vidéo,
- d'outils permettant de se repérer dans l'écosystème emploi – formation – orientation,
- d'exercices pour intégrer ces éléments à sa pratique,
- de quizz pour vérifier ses connaissances.

Trois journées dédiées à l'échange de pratiques ont été réalisées, accueillies sur les territoires et permettant la découverte de lieux inspirants :

- la Halle de l'emploi (France Travail, Lille) le 1er avril 2025,
- le Village des solutions (AFPA, La Sentinelle) le 1er juin 2025,
- la Cité des métiers (Saint-Omer) le 19 septembre 2025. Cette dernière journée a bénéficié des apports d'Hervé Guéry (Le Compas) sur l'appropriation et l'usage des données d'observation des territoires.

Cette phase d'expérimentation a concerné une douzaine de professionnels d'agglomérations, des services de l'Etat et de la Région Hauts-de-France, issus des territoires suivants : CU Dunkerque, CA Porte du Hainaut, Coeur d'Ostrevent agglomération, MEL, CA Pays de Saint Omer, Aisne et Oise.

S'en suivront en 2026 la mise à disposition du module en ligne et des rencontres permettant le croisement des acteurs en inter-institutions afin de faciliter leur mise en réseau et soutenir les coopérations à l'échelle locale des contrats de ville et/ou CLPE.

Culture, en partenariat avec la DRAC

L'IREV et la DRAC Hauts-de-France coopèrent depuis 2024 dans le cadre d'un cycle de webinaires, suivant l'actualité des dispositifs.

Objectifs :

Sensibiliser et informer les acteurs de la politique de la ville sur la stratégie régionale culture /lien social (Porter à connaissance des dispositifs mobilisables),
Valoriser les expériences inspirantes,

Qualifier les projets et susciter de nouvelles coopérations entre les acteurs culturels et les acteurs intervenant en faveur des QPV.

Le webinaire du 19 juin 2025 a abordé les enjeux des résidences-mission à des fins d'éducation artistique et culturelle et d'éducation aux médias et à l'information. Les résidences-mission permettent notamment de :

- Créer une dynamique en faveur de l'éducation artistique et culturelle et du développement territorial à long terme et en faveur des habitants du territoire ;
- Mettre en mouvement une grande diversité d'acteurs, de professionnels et d'habitants et plus largement un territoire ;
- Faire rayonner des présences artistiques professionnelles sur un territoire au bénéfice des habitants sur leurs différents temps de vie (notamment celui du quotidien) ainsi que des communautés de professionnels et ce, afin d'inscrire durablement les enjeux d'EAC dans un territoire.

Le webinaire a proposé aux auditeurs de s'informer sur la stratégie de déploiement des résidence-mission et des conventionnements locaux pour l'éducation artistique. Peggy Le Roy, directrice régionale adjointe déléguée du pôle et Charlotte Kherzane, conseillère action culturelle et territoriale EAC tout au long de la vie pour la DRAC Hauts-de-France ont pu exposer les différents points saillants de cette stratégie.
Pour aller plus loin, il a été proposé des expériences de plusieurs territoires. Celles-ci ont été présentées afin d'établir des conditions de réussite et des enseignements par chacun des intervenants :

- Christelle Pouillart, Vice-présidente à la culture, CA Château-Thierry
- Claire Deboudt, Coordinatrice du 100 % EAC, CA Château-Thierry
- Véronique Holgado, Coordinatrice des Résidences d'Education Artistique, CA Maubeuge Val de Sambre
- Colette Dréan, Conseillère action culturelle et patrimoine, DRAC Hauts-de-France
- Jérôme Giller, artiste plasticien
- Isabelle Serro, journaliste

Le webinaire a rassemblé 34 participants.

Le replay, en ligne est disponible pour retrouver l'intégralité des échanges. Il a été vu 55 fois.

SOUTENIR LA PARTICIPATION, POURQUOI ET COMMENT DONNER UNE PLACE AUX HABITANTS ?

Les actions initialement inscrites au programme n'ont pu être mises en place, toutefois l'IREV a soutenu l'équipe en charge de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier pour l'organisation d'une journée dédiée.

- Séminaire technique de l'ERBM, **« Accompagner les habitants au changement lors de la rénovation des cités minières »**

Le 9 octobre 2025, sur le site minier du 9-9bis à Oignies, le SGAR et le conseil régional des Hauts-de-France ont organisé, dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), un séminaire technique consacré à un enjeu essentiel des projets de rénovation urbaine : Accompagner les habitants au changement lors de la rénovation des cités minières.

L'IREV a contribué à cette journée en amont, en identifiant les bonnes pratiques, en échangeant sur les modalités méthodologiques de ce séminaire et en appuyant la mobilisation auprès du réseau de la Politique de la ville.

Près de 120 participants issus d'horizons variés (collectivités, bailleurs sociaux, services de l'État, ingénieries, associations, universitaires, et acteurs de terrain) se sont retrouvés pour une journée d'échanges placée sous le signe du dialogue et du partage d'expérience.

PANORAMA DES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN HAUTS-DE-FRANCE

La mise en œuvre des contrats de ville s'appuie sur une ingénierie dédiée, au sein des collectivités et des services de l'Etat, mais aussi au sein de certains partenaires signataires (Région, Départements, bailleurs sociaux par exemple). Cœur de cible de l'action du centre de ressources, cette ingénierie connaît des disparités suivant les territoires. Elle est également sujette à de nombreux mouvements et évolution des organisations.
Aussi, l'IREV a confié à un groupe d'étudiants de M2 Métiers de l'administration territoriale de l'Université de Lille, un projet tutoré visant la réalisation d'un panorama de l'ingénierie « politique de la ville » en Hauts-de-France :

- Qui sont les professionnels chargés de mettre en œuvre la politique de la ville en Hauts-de-France ?
- Combien sont-ils ?
- Quel est leur positionnement au sein de leur organisation / institution ?

La démarche initiée à l'automne 2024 visait la diffusion d'un livrable sous forme d'infographie. Toutefois, les données recueillies se sont révélées insuffisantes pour dresser un panorama consolidé. La démarche a néanmoins permis la mise à jour de la base Acteurs, socle de diffusion des informations de l'IREV (Newsletter, invitations) et d'identifier certains besoins de montée en compétences de ces professionnels.

DEPLOIEMENT DU MODULE INITIATION A LA POLITIQUE DE LA VILLE

Afin de faciliter la compréhension partagée des enjeux et des modes de faire, l'IREV a rénové en 2023 son module de sensibilisation à la politique de la ville (0.5 jour). Un kit pédagogique dédié a été remis aux pilotes des contrats de ville (EPCI et communes pilotes, services de l'Etat et de la Région) afin de faciliter la création d'une culture commune dans les territoires avec les partenaires et porteurs de projet.
L'équipe de l'IREV a continué à se mobiliser aux côtés des acteurs territoriaux qui souhaitent renforcer la compréhension du sens de cette politique publique spécifique et la mobilisation collective dans sa mise en œuvre.
Le module a ainsi été déployé :

- En février à l'IREV,
- En juin à Jeumont, à la demande de la CA Maubeuge Val de Sambre, à l'intention des acteurs locaux (communes, associations…)

- En octobre à Creil, à la demande de l'agglomération Creil Sud Oise, à l'occasion du lancement de l'appel à projets.

RESEAU DES PILOTES DES CONTRATS DE VILLE

Au regard des nombreux autres rendez-vous proposés, seules 2 réunions de réseau des pilotes des contrats de ville ont été organisées en 2025 en avril (2 dates)
Ces réunions en visio ont rassemblé 30 participants : Epci et communes pilotes, services de l'Etat (SGAR, Préfecture – MPVEC et DDETS, Délégués du préfet, Région Hauts-de-France).
Elles ont permis d'échanger sur l'actualité de la politique de la ville et des territoires et de mobiliser les acteurs sur les actions de qualification proposées par l'IREV.

APPUI PONCTUEL AUX TERRITOIRES

Suivant l'ingénierie disponible, l'IREV appuie ponctuellement les territoires pour faciliter la réalisation de temps forts ou d'animation locale.

1. Avec la Métropole européenne de Lille

L'IREV et la Métropole européenne de Lille ont conclu un partenariat complémentaire qui permet une mobilisation renforcée du centre de ressources en soutien à l'ingénierie locale. En 2025 l'IREV a particulièrement été mobilisé sur :

- L'organisation d'un temps fort, les Assises du Contrat de Ville et des Solidarités, les 22 et 23 mai 2025

Inscrit au contrat de ville, cet événement est conçu comme un rendez-vous annuel permettant de rassembler les élus et équipes des collectivités et partenaires du contrat de ville et des solidarités métropolitain.
L'accompagnement de l'IREV s'est traduit par :

- Identification des besoins et des attentes en interne et auprès des partenaires (ateliers d'idéation) ;
- Préparation et co-animation de la plénière du 22 mai,
- Co-animation d'ateliers, notamment sur l'accès à l'alternance avec le C2RP, l'égalité femmes-hommes dans l'espace public ;
- Organisation de visites de site, en particulier dédiée à la mobilité ;

Les Assises métropolitaines du CVS ont réuni une mobilisation significative, avec environ 450 participants cumulés sur les deux journées :

- Environ 300 participants le jeudi 22 mai, lors de la journée plénière et des visites apprenantes ;
- Environ 150 participants le vendredi 23 mai, à l'occasion des ateliers thématiques.

Les publics présents reflétaient une forte représentation de l'écosystème de la Politique de la ville local :

- Professionnels de la Politique de la ville (chefs de projet, techniciens, directions),
- Représentants des institutions (État, Région, Département, CAF, MEL, communes),
- Acteurs associatifs, centres sociaux, opérateurs de terrain, membres de conseils citoyens.

Cette diversité de profils a favorisé des échanges riches, croisant expertises institutionnelles, retours de terrain et expériences habitantes.

Les Assises ont articulé plusieurs formats complémentaires :

- Temps plénier le jeudi matin, permettant de poser un cadre stratégique partagé et de croiser les regards institutionnels et opérationnels,
- Visites apprenantes le jeudi après-midi, largement appréciées pour leur dimension concrète, immersive et territorialisée (éducation, culture, sport, urbanisme transitoire, mobilités, alimentation, santé),
- Ateliers thématiques le vendredi matin, favorisant l'outillage des professionnels, l'échange de pratiques et la montée en compétences sur des enjeux ciblés (alternance, compétences psychosociales, renouvellement urbain, accès aux droits, transition écologique, espaces publics inclusifs, etc.).

Ces formats ont permis de passer du stratégique à l'opérationnel, tout en valorisant des initiatives locales inspirantes et transférables.
Cet événement a permis de conforter la notoriété de l'IREV auprès des acteurs métropolitains et de valoriser les outils et ressources disponibles (stand Espace Doc, newsletter, mise en réseau…)

- Un appui méthodologique sur l'évaluation NPNRU

L'IREV a également apporté un appui méthodologique à la MEL afin d'initier la démarche d'évaluation du NPNRU métropolitain. La démarche a pour but de co-construire, avec les

différentes parties prenantes (service Politique de la ville de la MEL, en particulier les directions de projet RU, et les partenaires) le référentiel d'évaluation du NPNRU à l'échelle métropolitaine. Cet appui se traduit par l'appui à l'organisation d'ateliers de réflexion collective impliquant les services métropolitains et les partenaires du NPNRU. La démarche se poursuit en 2026.

2. Avec l'agglomération Lens-Liévin

L'IREV s'est mobilisé autour de l'expérimentation d'une journée dédiée au droit commun. Organisée par la Direction de la cohésion sociale, cette journée conçue comme un salon avait pour objectifs de favoriser à la fois l'interconnaissance entre les professionnels représentants des politiques de droit commun sur le territoire et donner à voir à l'ensemble des porteurs de projet (associations, communes…) les ressources et sources de financement mobilisables. L'IREV clôturait la journée en tant que grand témoin.
L'IREV participe par ailleurs depuis son lancement au jury de l'AMI cohésion sociale.

3. Avec la Communauté d'agglomération du Pays de Saint Omer

L'IREV a assuré, en lien avec l'équipe de pilotage du Contrat de ville de la CAPSO (délégué du Préfet et équipe de l'EPCI), un appui à l'organisation d'un séminaire avec les acteurs du Contrat de ville le 2 juin 2025. L'objet du séminaire était, un an après la signature du contrat de ville de travailler les questions d'évaluation, de participation des habitants et de rythme attribué au contrat de ville.

4. Avec la Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois.

A Berck, l'IREV a assuré l'animation et l'appui méthodologique pour la journée de lancement de la programmation du Contrat de ville dans le contexte particulier de l'arrivée de la ville de Berck en Politique de la ville le 17 octobre 2025. Un world café a permis de traiter des questions de liens aux associations et aux habitants, aux questions de programmation et d'évaluation des actions sur une demi-journée.

II Soutenir les transformations urbaines et la transition écologique

Les objectifs affichés lors de l'adoption du programme d'action ont été revus en fonction de l'actualité et des ressources disponibles.

La montée en puissance des actions soutenues par la Banque des territoires, l'organisation d'une journée sur les mobilités durables ont nécessité une priorisation des actions avec comme ligne de conduite :

- L'accompagnement des territoires dans l'identification des vulnérabilités de leur quartier au prisme des transitions,
- La qualification des acteurs sur le sujet pour permettre des coopérations transversales et la mobilisation du droit commun sur les QPV,
- La mobilisation d'un argumentaire autour de la vulnérabilité particulière des quartiers afin de sensibiliser et convaincre les acteurs de la nécessité de travailler à l'articulation des politiques publiques.

1. CYCLE DE QUALIFICATION TRANSITIONS ET CONTRAT DE VILLE

Un premier cycle de qualification Transitions et Contrat de ville s'est déployé en 2024 avec 4 territoires. Fort de cette expérience, l'IREV a proposé la tenue d'un second cycle en 2025 qui n'a pas pu se tenir compte tenu des autres actions menées sur la transition écologique. Ce cycle a ainsi été basculé sur l'année 2026.

L'enjeu identifié lors du précédent cycle de 2024 était de pouvoir croiser les pratiques entre référents PCAET des collectivités et Politique de la ville. Dans ce cadre, un webinaire a été proposé au réseau des référents PCAET en région. Ce réseau est animé par la direction Rev3 de la Région Hauts-de-France. Il a réuni 30 participants, référents PCAET dans les agglomérations, les agences d'urbanisme ou les parcs naturels régionaux.

Dans la même dynamique sur la transition écologique, l'IREV a fait la promotion du réseau compost citoyen afin que l'expérimentation sur cette thématique en région puisse se mettre en place.

L'IREV est également intervenu sur le sujet de la transition écologique dans les QPV régulièrement, comme par exemple lors de la journée nationale des délégués du Préfet le 13 octobre 2025.

2. GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE ET ENJEUX DE TRANSITION

Les conventions d'abattement TFPB seront renouvelées pour la fin de l'année 2024 et annexées aux contrats de ville. Pour autant, les démarches locales nécessiteront une animation dans la durée afin de les conduire de manière partenariale en mobilisant les différents acteurs concernés.

Animation du réseau régional avec l'Union Régionale Habitat Hauts-de-France

Dans la continuité de leur partenariat ayant permis la qualification des acteurs concernés en 2024, l'URH Hauts-de-France et l'IREV ont proposé une animation de réseaux commune à

l'intention des collectivités, bailleurs sociaux et services de l'Etat. : le réseau des référents ATFPB en Hauts-de-France.

Cette démarche s'est concrétisée par l'organisation de :

4 webinaires
4 journées en présentiel.

Les webinaires

De la signature de la convention à la construction d'une programmation partagée, le 30 janvier 2025

Ce webinaire a inauguré la mise en place du réseau régional des référents ATFPB en Hauts-de-France. Il a permis de partager l'état des lieux des avancées des territoires et de recueillir les besoins d'approfondissements qui ont guidé l'organisation des séances de 2025.

Les fondamentaux de l'abattement TFPB, le 21 mars 2025

Ce webinaire a permis de partager les fondamentaux de l'ATFPB au service de la GUSP en prenant appui sur la synthèse des cycles de qualification organisés en 2024 en partenariat avec l'Ecole du Renouvellement urbain. Ce webinaire a réuni 30 participants.

Gestion des déchets : quels enjeux et défis actuels ? quels rôles des parties prenantes ? le 5 mai 2025

Les 36 participants ont pu développer des réflexions et pistes de travail quant aux défis actuels des politiques de gestion et de traitement des déchets grâce aux apports des différents intervenants : l'ODEMA Hauts-de-France sur les principaux éléments du cadre réglementaire entourant la gestion des déchets, l'USH sur les spécificités en logement social, et des retours d'expérience par la communauté d'agglomération de Château-Thierry et le réseau des composteurs citoyens.

Présentation et ouverture de l'outil Quartiers Plus aux partenaires de la région Hauts-de-France, le 2 juin 2025.

Permettant de centraliser les données sur l'utilisation de l'abattement TFPB, cet outil, mis à disposition par l'USH, vise à faciliter le dialogue entre les bailleurs et les collectivités. Ce webinaire a réuni 34 pareticipants.

Les webinaires sont disponibles en replay sur le site de l'IREV : https://www.irev.fr/thematiques/renouvellement-urbain/gestion-urbaine-et-sociale-de-proximite/reseau-des-referents-0

Les journées en présentiel

Co-construire les démarches évaluatives autour du dispositif d'abattement TFPB, le 3 juillet 2025

Accueillie par la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, cette journée a réuni 60 participants issus de toute la région et représentant à la fois les services de l'Etat, les collectivités et les bailleurs sociaux. La présentation du dispositif, les partages d'expérience et les ateliers ont permis d'alimenter les échanges entre les différents milieux professionnels et les différents territoires. La journée a bénéficié d'un appui de l'USH, la MEL et les services de l'Etat pour l'animation des séquences d'ateliers.

Un cadre de recommandations dédié aux acteurs de la politique de la ville et plus spécifiquement aux animateurs quotidiens des conventions d'ATFPB a été rédigé par l'IREV et l'URH Hauts-de-France, en partenariat avec le préfet de région et ses représentants, à partir des échanges et travaux d'intelligence collective.

Non prescriptif, il apporte des conseils et s'appuie sur une vision partagée et débattue de l'évaluation des conventions ATFPB afin de garantir la pérennité de ce dispositif dédié à l'amélioration du cadre de vie des habitants et son inscription dans la démarche globale impulsée par le contrat de ville.

Diffusé fin octobre 2025, le document est disponible en ligne : https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/irev-urh_evaluation_atfpb_capitalisation_20250703.pdf

- Journée d'échanges : La place des habitants dans les projets de gestion urbaine de proximité sur leur quartier, le 23 octobre

Dans le but de tester et d'améliorer le cadre de recommandation pour les démarches évaluatives et dans l'objectif de co-construction, une journée d'échange a été organisée dans les locaux de l'IREV à Lille afin de recueillir la parole des habitants. La mobilisation des habitants par l'intermédiaire des professionnels s'est avérée difficile et plusieurs inscrits ont finalement été empêchés. De fait cette journée n'a rassemblé que 5 participants. Elle a cependant permis un moment d'échange privilégié pour les personnes ayant pu se mobiliser et a permis d'en tirer des renseignements en termes d'implication des habitants dans les démarches de Gusp et de posture à adopter de la part des professionnels. Ces éléments feront l'objet d'un court document de restitution, qui pourra être enrichi en 2026. Cette journée pourra aussi être la base d'un travail plus approfondi avec une vocation de mieux mobiliser afin d'inclure les paroles des habitants dans les travaux du réseau des référents ATFPB en 2026.

Sûreté et tranquillité résidentielle : journée professionnelle régionale, le 18 novembre

Cette journée professionnelle de qualification du réseau ATFPB HDF a eu lieu le 18 novembre 2025 à la communauté d'agglomération de Lens-Liévin. A travers des apports d'expertise, cette journée a apporté un cadrage sur les pouvoirs de police du maire et est revenue sur l'émergence du concept de tranquillité résidentielle chez les bailleurs. Elle a permis d'aborder le sujet de la contribution de la gestion urbaine de proximité aux enjeux de sûreté. Sont intervenus :

- Eric Amanou, socio-urbaniste, La Condition urbaine

- Emilie Vasquez, responsable du département politiques de sûreté et tranquillité résidentielle à l'USH
- Rémy Bernaud, responsable Prévention de la délinquance et Politique de la ville – ville de Créteil
- Des témoignages d'acteurs locaux : une table-ronde a réuni François Flahaut, Sous-Préfet et SGA à la Préfecture du Pas-de-Calais, Stéphane Denys, responsable prévention et sécurité à l'OPAC de l'Oise et Arnaud Jublin, chef de la circonscription de la Police Nationale de Lens
- Célia Bobet, commissaire chargée de mission Police à la MILDECA est venue présenter le projet LIMIT'S soutenu par la MILDECA.

Ces interventions ont permis d'aborder les préoccupations et débats des participants en lien avec le sujet de la sûreté et tranquillité résidentielle et de leur apporter des ressources, pistes de réflexions et exemples inspirants pour y faire face. Ces apprentissages seront restitués dans un document de capitalisation en 2026.

Journée de qualification dédiée aux services de l'Etat

En complément de cette démarche inter-acteurs, l'IREV et l'URH ont organisé, à la demande du préfet à l'égalité des chances, une journée de sensibilisation et d'échanges dédiée aux services de l'Etat en Hauts-de-France.
La journée, organisée le 6 mai à l'IREV, a permis de conforter les connaissances de ces professionnels et initier les réflexions sur le suivi et l'évaluation du dispositif d'ATFPB. Elle a rassemblé 23 professionnels issus du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise (Délégués du préfet, DDT, SGA - Sous-préfet en charge de la politique de la ville).

L'IREV a également appuyé la MEL dans l'organisation de son animation territoriale dédiée à la GUSP et la mise en œuvre de l'ATFPB, en particulier en participant à des groupes de travail et par un appui à l'animation du séminaire métropolitain de février 2025. Les échanges issus de ce séminaire ont nourri les travaux régionaux, notamment sur l'évaluation et le suivi.

Appui à l'évaluation des conventions d'abattement TFPB

L'IREV, en partenariat avec l'URH et la Métropole Européenne de Lille, avait sollicité l'université de Lille (département Information – Communication, Master 2 communication et développement des territoires) pour bénéficier d'un projet tutoré visant à établir des modalités d'évaluation des conventions d'abattement TFPB. Un jury associant la Préfecture du Nord, la MEL, l'URH et l'IREV a permis de s'approprier les enseignements de ce projet tutoré qui ont alimenté l'organisation de la journée dédiée du 3 juillet 2025.

LES MOBILITES DURABLES

Après 2 années à outiller les acteurs sur les problématiques de mobilités durables dans les QPV, l'IREV a proposé en 2025 la déclinaison de son autodiagnostic réalisé en 2023 sous la forme de visites de terrain avec des acteurs locaux.

Webinaire de préfiguration d'une journée régionale le 28 janvier 2025

L'objet de la visio conférence était à la fois de présenter les ressources et la problématique qui se pose sur les changements de comportements nécessaires et de recueillir les besoins des acteurs et territoire afin de proposer une journée à dimension régionale et en présentiel d'ici la fin 2025 pour nourrir les réflexions des territoires.

44 personnes se sont réunis et ont pu échanger autour d'un recueil documentaire produit pour l'occasion. Ce recueil documentaire est composé de 7 fiches de lecture pour aborder la question des mobilités durables et du partage de l'espace public dans les quartiers des Hauts-de-France. Composé d'avis, d'études et de dispositifs, il permet de s'informer sur la portée de ces problématiques et la manière de construire des solutions à partir de ces problématiques.

Il a été réalisé en janvier 2025 par un groupe d'acteurs mobilisés sur le sujet : le CREM, Rue de l'Avenir, le CAUE du Nord, l'IREV et le réseau Vélo et marche

Journée régionale Mobilités durables – 23 septembre 2025

Saint-Laurent Blangy, Saint-Nicolas, Arras, à pied, à vélo ou en bus, les 66 participants de la journée ont pu tester les mobilités et découvrir des acteurs locaux et régionaux pour mettre en discussion les problématiques rencontrées en quartier pour s'y déplacer.

Les propos introductifs ont soulevé quelques questionnements préalables, comme par exemple la qualité des espaces publics, pour M. CAILLET, Maire de Saint-Nicolas et Vice-Président de la CU Arras, l'égalité femmes-hommes dans les déplacements pour Mme ROSSIGNOL, Présidente du Réseau Vélo et Marche et Vice-Présidente de la CU Arras ou encore l'accompagnement au changement pour M. FLAHAUT, secrétaire général adjoint à la cohésion sociale pour la Préfecture du Pas-de-Calais.

Les participants se sont ensuite mis en mouvement en 3 groupes. Le premier, à pied a pu déambuler dans le quartier Chanteclair - Cévennes. Gaelle NEVEU pour le CAUE du Pas-de-Calais a proposé cette visite pour découvrir les effets de la rénovation urbaine et la qualité paysagère qui ont transformé ce quartier enclavé en un quartier ouvert sur son environnement, avec notamment une passerelle piétonne qui lui offre un accès au centre d'Arras dans un cadre agréable en quelques dizaines de minutes.

Pour la visite à vélo et la visite en bus, un rendez-vous a été donné au quartier Saint Michel, QPV qui jouxte le centre-ville d'Arras. Il a été possible de découvrir les nouveaux aménagements proposés par le Projet de rénovation urbaine, notamment la sécurisation de l'espace public, la facilitation des traversées piétonnes et cyclables ou encore la mise en place de garages vélos en pied d'immeuble. Le témoignage de Myriam, habitante du quartier depuis 2015 est venu appuyer le changement dans ce quartier en 10 ans et la qualité de vie retrouvée à cette occasion, malgré les opérations lourdes sur le chantier.

Sur la MEL, un travail préalable et en partenariat entre les services mobilités durables, Politique de la ville et la commune de Wattrelos a permis de calibrer une visite déployée dans le cadre des assises métropolitaine de la Politique de la ville.

Cette visite a finalement été annulée la veille en raison d'un trop faible nombre d'inscrits.

DYNAMISATION DES CELLULES COMMERCIALES EN QUARTIER PRIORITAIRE : QUELS LEVIERS ?

- La problématique des locaux commerciaux en quartier

Les quartiers prioritaires, notamment dans les ensembles de logements collectifs, disposent de cellules en pieds d'immeuble dont la vocation était d'accueillir des commerces, notamment des artisans. Avec le temps et le changement des modes de consommations, ces cellules ont perdu leur vocation et/ou peinent à être occupées. L'inoccupation des pieds d'immeuble a un double effet : elle pénalise l'image des quartiers et leur attractivité et participe à leur dévalorisation, elle est également le reflet d'une offre de services de proximité rendus aux habitants qui reste le plus souvent insuffisante. Pourtant, l'accès à des locaux à vocation d'activité constitue souvent un enjeu pour faciliter l'émergence de nouvelles activités économiques et commerciales et peuvent constituer un véritable levier en soutien à des formes nouvelles, hybridant citoyenneté et développement économique.

Face à cette inadéquation entre l'offre de locaux commerciaux en quartier prioritaire et les demandes des acteurs (entreprises, associations, citoyens) de bénéficier de locaux en quartier, de multiples solutions peuvent être envisagées. La littérature et les retours d'expériences et d'innovations des dernières années peuvent être mobilisés sur le sujet.

En dehors de restructurations lourdes, quelles stratégies mettre en place, à l'échelle de son territoire, pour dynamiser les cellules commerciales de pied d'immeuble en actionnant une multiplicité de solutions et de dispositif ?

Sur ce sujet, l'IREV avec l'appui du COPAS a publié en septembre 2025 un document : **Dynamisation des rez-de-chaussée commerciaux en QPV : Quels leviers ?** Le document est un benchmark présentant également 3 études de cas qui par leurs expériences réussies donnent des éléments clés pour la dynamisation de ces cellules.

Avant le lancement du cycle de qualification finalement débuté en 2026, l'IREV a organisé un webinaire de présentation du benchmark. Celui-ci a réuni 18 participants. Le replay est disponible à cette adresse : https://www.youtube.com/watch?v=xT1K9sCYwz4

Le 28 mai 2025, Juliette MEADEL, ministre déléguée chargée de la Ville s'est rendue à Saint-Quentin, dans l'Aisne, pour un déplacement dédié à la dynamisation commerciale. À cette occasion, la ministre a annoncé le lancement d'une mission stratégique dédiée au commerce en ville, conjointement avec Madame Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire.
La mission a été confiée à trois personnalités :

- Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires
- Dominique Schelcher, PDG de Coopérative U
- Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin (Aisne) et vice-présidente de Villes de France

Dans cette dynamique, l'ANCT, l'ANRU, la Banque des Territoires et la Direction Générale des Entreprises du ministère de l'Économie des finances ont organisé une journée nationale consacrée aux commerces de proximité dans les quartiers prioritaires le 6 novembre. L'IREV a pu y présenter le benchmark.

ECOLES EN TRANSITIONS : DE LA RENOVATION DES BATIMENTS SCOLAIRES A LA TRANSFORMATION ECOLOGIQUE DU PROJET DE QUARTIER

Les travaux relatifs à la **démarche « Ecoles en transitions » portée par l'IREV en partenariat avec la Banque des Territoires** ont été officiellement lancés début 2025. Cette démarche, qui avait pour ambition première de promouvoir la rénovation du bâti scolaire en quartier prioritaire, visait plus largement à encourager le développement de projets globaux et transversaux autour des transitions en milieu scolaire.

Les grands objectifs de ce projet étaient les suivants :

- Soutenir l'attractivité des écoles / établissements d'enseignement des QPV en impulsant une intervention concertée et systémique autour de la réhabilitation de bâtiments scolaires,
- Conforter l'engagement des acteurs publics à accompagner les transitions écologiques dans les QPV (compléter les interventions envisagées dans le cadre des NPNRU, sensibiliser les habitants et les professionnels…),
- Favoriser la mobilisation du droit commun disponible pour accompagner les transitions dans les QPV en incitant au passage à l'action (outils d'accompagnement de la Banque des territoires tels qu'Edurenov et autres partenaires potentiels…).

La réalisation d'un benchmark « Ecoles en transition » au premier semestre 2025 a permis de mettre en lumière plusieurs expériences inspirantes autour des transitions écologiques à l'école et de valoriser un panel d'outils mobilisables par les collectivités pour y travailler aussi bien en matière d'ingénierie que de financement.

Le document est disponible en ligne :
https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/benchmark-ecoles_en_transition_vf_0.pdf

L'IREV a organisé le **Webinaire de lancement de la démarche le 4 juillet 2025**. Ce temps, qui a réuni 41 participants, était consacré à la présentation du benchmark et au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) ouvert à tous les territoires pour participer au cycle de qualification organisé par l'IREV au second semestre 2025. Cet AMI visait plus précisément les communes ayant identifié une école sur laquelle une réflexion autour de la rénovation pouvait être engagée.

Le Webinaire de lancement a également été l'occasion de valoriser de premières expertises et témoignages de réussites locales. Sont intervenus :

Mathilde TRIOUX - Cheffe de Projet Innovation Sociale et Cohésion Sociale à la CA Porte du Hainaut
Rémi COINAULT – Chargé de Coordination Régionale à la Banque des Territoires
Yannick PAILLET - Coordinateur transition écologique des collectivités à l'ADEME
Frédérique SEELS – Directrice du CD2E
Charlotte BOYAVAL – Cheffe de projets Pôle Transition Ecologique des Territoires à la Ville et Communauté Urbaine de Dunkerque

Le replay du Webinaire est disponible sur le site de l'IREV : https://www.irev.fr/thematiques/transitions/ecoles-en-transition/presentation-du-cycle-de-qualification-ecoles-en

A l'issue de l'AMI, **4 communes ont été retenues pour participer au cycle** : Berck-sur-Mer, Condé-sur-l'Escaut, Loos et Saint-Quentin. Les territoires lauréats ont chacun constitué un groupe projet inter-services pour travailler en transversalité autour de leur école. Ces groupes projet ont intégré plusieurs référents communaux et/ou de l'EPCI en matière d'éducation, de politique de la ville, de transition écologique, de mobilité, de bâtiment…

Des auditeurs libres ainsi que des partenaires, notamment la Région Hauts-de-France, ont également été invités à suivre ce cycle.

Quatre journées thématiques ont été organisées pour permettre aux communes d'élaborer un protocole de projet « Ecole en transition » :

La première journée consacrée au caractère transversal de la démarche « Ecole en transition » s'est tenue à Lille le 4 novembre 2025 et a réuni 24 participants ;
La deuxième journée consacrée aux usages du bâtiment et à la végétalisation des cours d'école s'est tenue le 21 novembre 2025 au pôle éducatif Gisèle Halimi à Valenciennes et a réuni 23 participants ;
La troisième journée consacrée à l'apaisement de l'espace public et aux mobilités douces s'est tenue le 11 décembre 2025 à Lille et a réuni 31 participants ;
La quatrième journée consacrée à la rénovation du bâti scolaire s'est tenue le 18 décembre 2025 à Loos-en-Gohelle et a réuni 19 participants.

Ces différentes journées ont été rythmées par des temps de visite, d'apport d'expertise et d'échange d'expériences. Plusieurs institutions partenaires ont été mobilisées à ce titre : le Cerema, l'Agence de l'Eau ou encore la cellule Bâti scolaire de l'académie de Lille.

Des ateliers de travail collectifs animés par l'AMO Transitions ont permis à chaque territoire d'alimenter le protocole de projet « Ecoles en transition » à l'issue de chaque journée (recensement et partage des besoins, des actions inspirantes, des pistes d'action à développer…).

La quatrième et dernière journée de qualification a eu la particularité d'être animée par le CD2E, pôle d'excellence régional de l'éco-transition. Elle est le point de départ d'un accompagnement renforcé des 4 communes par le CD2E en matière de rénovation énergétique qui se poursuivra jusqu'en 2028. **Cet appui renforcé est le fruit d'un partenariat IREV – CD2E – Caisse des Dépôts** officialisé lors du Salon des Maire le 19 novembre 2025 par la signature d'une convention.

La capitalisation de l'ensemble des éléments ressortis lors de ces 4 journées de qualification sera réalisée au premier semestre 2026.

En parallèle de ces travaux, **une étude exploratoire sur les cours d'école végétalisées dans les QPV des Hauts-de-France** a été réalisée courant 2025 par le cabinet la SCET, financée par la Banque des Territoires et pilotée par l'IREV.

Ce travail avait deux objectifs :

Objectiver la végétalisation des cours d'établissement en QPV,
Mettre en relief la donnée et proposer des orientations de politiques publiques en produisant un outil d'aide à la décision

L'étude a fait l'objet d'une réunion de restitution en présence des services du SGAR, de la Région, de la Banque des Territoires et de partenaires ayant contribué à l'étude (Cerema, ANRU) le 30 octobre 2025. Elle a également été valorisée lors du séminaire Bâti scolaire

organisé par l'académie de Lille le 26 novembre 2025 en présence de plusieurs dizaines de directeurs et directrices d'école et d'inspecteurs et inspectrices de l'Education nationale.

L'étude complète et l'ensemble des livrables seront mise en ligne sur le site de l'IREV et diffusés très largement auprès des partenaires en début d'année 2026.

III Soutenir la culture de l'égalité pour prévenir les discriminations

L'IREV dispose d'une solide expertise dans le champ des discriminations. Nombre de ressources méthodologiques capitalisées et diffusées auprès des territoires des Hauts-de-France sont aujourd'hui mises à disposition. Cependant, il est à noter que l'activité a été impactée par un turn-over au sein de l'équipe et a nécessité une réadaptation des missions pour accompagner la nouvelle prise de poste.

Dans ce contexte de réorganisation, l'IREV a néanmoins poursuivi son engagement en faveur de la diffusion et du partage de son expertise. A ce titre, le 20 novembre 2025, à l'université de Toulouse II Jean Jaurès, l'Association de recherches et d'études sur la santé, la ville et les inégalités (ARESVI) a organisé une table ronde à destination des étudiant·e·s du Master AGAPES sur le thème « La politique de la ville et la lutte contre les discrimination ». Le pôle prévention des discriminations de l'IREV a été invité à y participer afin de présenter ses démarches en matière de prévention des discrimination et politique de la ville. Cette rencontre animée par Johanna Dagorn, sociologue à l'université de Bordeaux et co-directrice des cahiers de la LCD (Lutte contre les discriminations), a donné lieu à une synthèse rédigée par les étudiant·e·s présent·e·s.

Aussi, l'IREV a contribué à la réalisation du MOOC « Politique de la ville » piloté par le CNFPT. Les contenus ainsi que l'enregistrement vidéo sur la thématique des discriminations ont été assurés par le pôle. Le MOOC a déjà fait l'objet d'une première diffusion. Voici la présentation du module et des contenus :

https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/la-politique-de-la-ville/

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LEURS DEMARCHES TERRITORIALES

Afin de relancer les accompagnements individualisés et soutenir les dynamiques territoriales, l'IREV à partir de septembre 2025 a souhaité développer de nouveaux formats permettant d'aller à la rencontre des acteurs et d'entamer un dialogue sur les problématiques et besoins en matière de discrimination.

« LES CAFÉS DE L'ÉGALITÉ

... pour moudre les discriminations. »

Discours stigmatisant, propos à caractère raciste, sexiste, homophobe…Les acteurs et actrices de la politique de la ville sont régulièrement témoins des problématiques de discriminations qui contribuent à rompre l'égalité et affectent la cohésion sociale. Ce vécu est aussi objectivé par de nombreux rapports et recherches signalant la persistance et la progression des discriminations ces dernières années (Rapports du Défenseur des Droits, la DILCRAH,

programme DESPERADO, la Cour des comptes…) dans différents domaines tels que le logement, l'emploi, l'éducation, la santé. Ces constats alarmants appellent une mobilisation collective, au plus près des territoires et des publics concernés dans le cadre des contrats de ville Engagements Quartiers 2030.

L'ambition :

- Offrir aux équipes en charge de la politique de la ville, élu·e·s, technicien·ne·s des collectivités, services de l'Etat, représentant·e·s d'associations, habitant·e·s,.. des temps d'échange et de dialogue
- Mieux cerner les outils gratuits disponibles ainsi que les opportunités d'accompagnement par l'IREV.

Une méthodologie :

- Partir des besoins et des réalités locales, valoriser les initiatives déjà engagées, et co-construire des ambitions et des actions cohérentes en matière de prévention et de lutte contre les discriminations

- *« Café de l'égalité » à la CAPSO*

Dans ce cadre, l'IREV s'est rendu à Saint-Omer le 04 novembre à l'occasion d'un *Café de l'égalité* organisé avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et les acteurs de la Cité de l'emploi. Cette rencontre, riche en échanges, a rassemblé 22 professionnels, le 4 novembre 2025, et a permis de faire émerger de nouvelles perspectives de collaboration entre la Cité de l'emploi, la CAPSO et l'IREV pour l'année 2026, notamment autour de la démarche de qualification « Favoriser l'égalité d'accès à l'emploi ».

- *Participation au temps fort d'Amiens Métropole*

Dans le cadre de la journée de formation consacrée aux violences intrafamiliales, à destination des acteurs de terrain des Quartiers Politique d'Amiens Métropole, organisée le 14 octobre 2025, l'IREV a été sollicité pour assurer une table de documentation. Celle-ci portait sur les enjeux de l'égalité femmes-hommes et la prévention des discriminations, au sein du « Village ressources » proposé pour cette journée.

- *Appui à la sensibilisation sur la prévention de discriminations en santé de la CA Lens-Liévin*

L'IREV a été sollicité pour assurer l'accompagnement et l'appui lors d'une séance de sensibilisation aux discriminations dans le domaine de la santé. Cette séance a été animée par la Cheffe de projet accès aux droits, prévention de la délinquance et lutte contre les discriminations et la Coordinatrice du Contrat Local de Santé de la CALL, le 1er octobre 2025. Cette démarche s'inscrit à la suite de leur participation à la journée de qualification « Vers plus d'égalité en santé » qui a été proposé au mois de mai par l'IREV avec l'appui de Migrations Santé Alsace.

Appui à la construction d'une nouvelle stratégie pour la MEL

Dans le cadre de la nouvelle contractualisation, le service politique de la ville de la MEL a sollicité l'IREV pour les accompagner à déterminer une nouvelle stratégie afin de faire de la lutte contre les discriminations un réel axe transversal. Cela s'est traduit par deux temps en

visioconférence, deux temps en présentiel ainsi que la production d'un livrable leur permettant de se positionner pour une mise en œuvre opérationnelle en 2026.

2. SENSIBILISER, PREMIER JALON D'UNE CULTURE COMMUNE DE L'EGALITE

Un module dédié

À partir de l'outil de sensibilisation déployé en 2024, une actualisation a été menée cette année afin de renforcer la dimension pédagogique. Une session ouverte à l'ensemble des acteurs avait été programmée en décembre 2025. Toutefois, en raison d'un nombre insuffisant de participants, celle-ci a été reportée à janvier 2026.

Dans ce cadre, le kit a évolué, passant d'un format de 1h30 à 2h30, et intégrant désormais un volet historique mettant en perspective la lutte contre les discriminations et la politique de la ville. Il peut être dispensé **en ligne ou en présentiel**.

Des webinaires

Parmi l'ensemble des propositions de qualification en ligne, la priorité a été accordée au webinaire suivant :

« Quels apports de l'approche intersectionnelle pour agir en politique de la ville contre les discriminations multiples ? »

Face à la complexité croissante des situations de discrimination, l'approche intersectionnelle offre des clés de compréhension essentielles pour mieux appréhender l'imbrication des inégalités.

Le 18 novembre, l'IREV a organisé un webinaire réunissant 20 participants, afin d'aborder cette notion à travers des **temps de réflexion et d'échanges** sur ses **apports pour l'action publique**, ainsi que sur ses traductions concrètes dans **les pratiques professionnelles**.

Pour nourrir la réflexion et ouvrir des pistes d'action, ce webinaire a accueilli **Marie-Christine Cerrato Debenedetti, sociologue et politologue**, spécialiste des politiques de lutte contre les discriminations. Chercheuse associée à l'IREMAM, ses travaux portent notamment sur les politiques publiques de lutte contre les discriminations ethno-raciales, l'analyse de l'action publique à différentes échelles, les usages du droit de l'antidiscrimination et les expériences vécues de discriminations.
Une seconde partie du webinaire a été consacrée à la mise en œuvre concrète de cette approche, à partir de retours d'expérience, notamment celui du projet Discri-O. Cette expérimentation, portée par la Ville de Villeurbanne avec le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) et de l'INJEP, vise à lutter contre les discriminations multifactorielles - liées notamment à l'origine, au genre et au lieu de résidence - susceptibles d'influencer les décisions d'orientation scolaire en fin de classe de 3ème.

Chaque séquence a donné lieu à des temps d'échanges avec les participants, favorisant le partage de questionnements, d'expériences et de pratiques professionnelles, et contribuant à enrichir la réflexion collective sur la prévention et la lutte contre les discriminations.

Le replay du webinaire est disponible sur la chaîne YouTube de l'IREV :
https://www.youtube.com/watch?v=Rs1ZmEIWKcM

3. ALIMENTER UNE CULTURE COMMUNE DE L'EGALITE EN IMPLIQUANT LES PILOTES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LES ACTEURS DU DROIT COMMUN

Des sessions de sensibilisation « Favoriser l'égalité d'accès au logement social » [partenariat Union régionale Habitat]

C'est lors du 85ème Congrès HLM qui se tenait à Paris que Jean-Gabriel Delacroy, Vice-Président de l'IREV, Secrétaire général pour les Affaires régionales et Jean-Pierre Choël, Président de l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France, ont signé le renouvellement de la convention de partenariat 2025-2030 pour une collaboration renforcée.

A ce titre, l'IREV et l'Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France présentaient pour la première fois sur le parvis des actualités de l'habitat, le module de sensibilisation. Cette courte intervention aux côtés de l'AFIPART a permis de présenter ses objectifs ainsi que ses effets après plus d'une année d'expérimentation et 170 acteurs sensibilisés.

En effet, conçu pour donner aux acteurs en charge des attributions toutes les clés pour exercer leur activité professionnelle dans un cadre non-discriminant, il a été rappelé que les finalités étaient bien d'outiller le dialogue territorial et non de stigmatiser les professionnels.

Les différentes sessions menées en Hauts-de-France poursuivent deux intentions :

- Permettre aux professionnels et à leurs institutions de se prémunir des risques judiciaires encourus en matière de discriminations ;
- Interroger toutes nouvelles pratiques sous l'angle de l'égalité de traitement et d'accès au logement social pour certains groupes sociaux plus fragilisés (cotation de la demande, commissions d'attribution dématérialisées...).

Une mobilisation régionale continue et satisfaisante

Trois sessions ont pu être proposées réunissant une cinquantaine de professionnels à destination de la CUD, de la CACH ainsi que des référents inter bailleurs Hauts-de-France. Au sein de chaque session, les collectivités, bailleurs et représentants de locataires étaient réunis pour se qualifier en matière de prévention des discriminations.

Plus de 180 acteurs ont été formés depuis le début de l'expérimentation en 2023. Cette base constitue un socle intéressant pour initier un temps réseau. C'était d'ailleurs l'objet de la session en ligne le 1er juillet de 14H00 à 17H00 réunissant une vingtaine d'acteurs ayant été

formés à l'utilisation du kit en tant que « référent ». L'intention était bien de « recycler » les connaissances à travers des apports et mises en situation complémentaires.

Un essaimage national à destination des CRPV et associations régionales

Grâce au soutien de l'USH et de l'ANCT, l'IREV et l'URH Hauts-de-France ont accompagné durant deux jours quelques professionnels des CRPV à expérimenter la démarche de sensibilisation en faveur de l'égalité d'accès au logement social.

La démarche franchissait ainsi les 28 et 29 janvier une étape importante avec le partage du kit pédagogique et du module de sensibilisation avec notamment les Centres de Ressources Politique de la ville. Ce travail s'est poursuivi les 10 et 11 mars à Paris avec l'ensemble des associations régionales hlm au siège de l'USH. Une mise en lien entre les CRPV et les associations régionales hlm a été réalisée afin de renforcer les coopérations régionales.

Enfin, l'ensemble des sessions et des travaux menés par les acteurs ont servi de support au chantier d'actualisation des supports de formation utilisés et diffusés au cours de sessions.

Le travail mené a consisté à simplifier certains contenus et exercices pensés initialement, l'ajout de mise en situation, de quizz ainsi que de nouvelles fiches ressources. La qualité des apports constitue une réelle plus-value mais a aussi, en contrepartie, nécessité un temps de travail supérieur à ce qui avait été envisagé occasionnant un retard et une complétude réalisée en 2026.

Cycle de qualification « Renforcer sa posture professionnelle pour garantir l'égalité »

Initialement, le programme prévoyait deux cycles de qualification. Cependant, au regard des moyens alloués et de la densité du programme, nous avons privilégié une seule session de deux jours.
À partir des différents retours des professionnels, l'IREV a souhaité initier un **cycle de qualification** permettant d'outiller les professionnels confrontés aux propos/actes discriminatoires.
Souvent démunis, ils peinent à intervenir, conseiller et font état d'une tension qui met à mal les enjeux d'égalité et de cohésion.
Lorsque les acteurs se sentent mieux "armés" pour **prévenir et lutter contre les discriminations,** ils ambitionnent aussi la nécessité d'approfondir leur capacité à mobiliser cet outillage et notamment à **produire un argumentaire**, à faire face aux besoins d'acteurs territoriaux souvent démunis, à **faire face aussi à des situations vécues** au sein de leur quotidien professionnel pour lesquelles ils peinent à réagir.
Les injonctions paradoxales, les conflits de valeurs, **les ruptures d'égalité**, les émotions vécues sont autant d'éléments qui alimentent un état de tension et potentiellement de mal être professionnel.

C'est dans ce cadre que l'IREV, **avec l'appui du cabinet IDIL**, a proposé un cycle de qualification de deux journées, organisées les 6 et 7 octobre 2025. Ces deux journées ont été rythmées par des activités d'analyse collective en petits et grands groupes, des apports théoriques à partir de documents et de supports vidéo, ainsi que des jeux de rôle favorisant une pédagogie active.
Chacune de ces journées a réuni 14 professionnels. Les échanges ont permis une réflexion collective autour des postures à adopter dans le cadre professionnel.

Expérimentation d'un cycle de qualification sur la prévention des discriminations dans l'emploi permettant la réalisation de fiches ressources et/ou d'un kit de sensibilisation

Initialement, ce travail devait être mené en collaboration avec nos partenaires du C2RP afin de coconstruire une démarche pédagogique permettant d'accompagner les partenaires du secteur de l'insertion et de l'emploi. Les objectifs étaient les suivants :

Un temps de sensibilisation
Partage de situations professionnelles et échanges sur la résolution des cas pratique
Présentation du kit : exercices, fiches pratiques, ressources
Valorisation de bonnes pratiques
Au regard de difficultés liées aux ressources humaines, :

Au regard de difficultés liées aux ressources humaines, nous avons ajusté la démarche et initié un travail avec les acteurs des missions locales.

« De la sensibilisation à l'action : Des clés pour agir contre les discriminations avec les Missions Locales »

C'est à partir de webinaires initiés en 2024 que le travail sur la prévention des discriminations auprès des missions locales s'est engagé avec le soutien et la collaboration de l'AREFIE.
L'IREV a ainsi qualifié les acteurs lors de temps forts et a initié un guide pédagogique dédié à l'ensemble des intermédiaires de l'emploi.

- Un temps de sensibilisation

Le 10 juillet, une matinée de réflexion a été proposée permettant à 15 agents des missions locales de se réunir et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.
Grâce à l'intervention d'Olivier Noël, sociologue à l'ISCRA et expert sur ces enjeux, les bases ont été posées pour sensibiliser les acteurs aux mécanismes parfois inconscients qui produisent les discriminations. C'est à partir de ce cadre que les groupes se sont attelés à la mise en pratique à partir de cas concrets pour à la fois déconstruire, détecter les risques de discriminations mais également proposer des éléments de réponse permettant d'y faire face. Le travail réalisé a été particulièrement enrichissant et qualitatif et l'IREV a ainsi pu proposer à la suite de cette mobilisation un document "ressource" permettant d'essaimer.

Synthèse de cette demi-journée :
https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese_agir_pour_legalite_dans_laccompagnement_des_jeunes_vers_la_formation_linsertion_et_lemploi.pdf

Co-construire à partir des besoins pour mieux outiller

C'est à partir de cette expérience que l'IREV est intervenu auprès de la Mission Locale pour l'emploi des jeunes Sud Oise pour approfondir les connaissances et mener un travail de fond sur les situations vécues.

Ce temps d'accompagnement a réuni 21 personnes la première journée et 18 pour la 2nde séance d'une demi-journée.

Cet accompagnement "renforcé" à travers une journée et demie de mobilisation a permis aux professionnels d'être outillés pour :

-Mieux détecter, repérer les risques de discrimination,
-S'entrainer à poser les désaccords et les interdits
-Mobiliser de nouveaux moyens d'agir reposant sur les postures professionnelles individuelles et collectives,
-Réfléchir aux leviers au sein de l'organisation permettant de mieux prévenir et lutter contre les discriminations.
Présentation du kit : exercices, fiches pratiques, ressources

Fort de cet accompagnement, l'IREV a constitué un support pédagogique essaimable qui permet d'interroger et d'outiller les intermédiaires de l'emploi.

Démarche « Vers plus d'égalité en Santé »

Webinaire

Ce webinaire, proposé par l'IREV le **31 mars 2025,** avait pour objectif de présenter la démarche du **kit de sensibilisation de Migrations Santé Alsace**, dont une première version avait déjà été élaborée en 2019. Ce premier temps de sensibilisation a réuni 30 participants et a permis de lancer par la suite une journée de qualification dédiée à la thématique.

Le guide est pensé pour **soutenir les professionnels et les bénévoles de la santé et du social** dans leurs réflexions sur l'accueil de la diversité des publics, l'adaptation et la qualité de la prise en charge, le respect des principes déontologiques et la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Journée de qualification

L'IREV a dans la suite proposé **une journée de qualification le 13 mai 2025, intitulée « Vers plus d'égalité en santé »** à partir du guide actualisé par l'association **Migrations Santé Alsace**.

Cette journée de qualification a réuni 25 participants.

En effet, le droit à la santé est un droit fondamental reconnu à tout être humain. Le secteur de la santé s'appuie

sur une déontologie forte. Parler de discriminations peut susciter des malentendus et un certain malaise.

Cette journée a été composée de deux temps :

La matinée a été consacrée à une **meilleure compréhension des facteurs et des manifestations des discriminations** dans le domaine de la santé par l'analyse :

Des facteurs individuels (stéréotypes, préjugés) et systémiques (dans les parcours de soins) qui sont à l'origine des comportements discriminatoires ;
De la typologie des formes de discrimination en santé (refus de soins, soins retardés, propos stigmatisants, etc.…) et des conséquences à court et à long terme pour les patients ;
De la définition juridique de la discrimination ;
Des recommandations de la Défenseure des Droits (mai 2025).

L'après-midi a été consacrée **à l'analyse collective de situations de discriminations vécues** par des patients à partir de cas concrets. Les échanges ont permis d'aborder :

La mobilisation du droit et les ressources existantes ;
Les leviers possibles à partir de chaque position professionnelle ;
La prise en main du guide actualisé de prévention et lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé de Migrations Santé Alsace.

Une synthèse est disponible dans notre base de documentation avec l'essentiel de la journée : https://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=35320

4. DISCRIMINATIONS-MIXITE ET CITES EDUCATIVES « LE LAB MIXITES »

L'IREV a souhaité développer le « Lab Mixités » auprès des acteurs des cités éducatives. L'intention au regard des précédents travaux menés était d'offrir aux cités éducatives, en lien avec les acteurs essentiels des territoires (ceux du RU, de l'habitat, de l'éducation…), un espace d'échanges, de qualification et d'expérimentation.

Deux temps forts ont pu être proposés :

1. **Une conférence débat avec Youssef SOUIDI**
2. **Une journée de qualification** *« Mixité scolaire et orientation : Quels rôles pour les Cités éducatives ?*

Ces deux temps ont permis de répondre aux objectifs suivants :

- Créer une culture commune transversale
- Interroger les modes de fonctionnement
- Donner à voir des expérimentations inspirantes
- Qualifier les acteurs sur les enjeux de mixité sociale et scolaire

- **Conférence – débat avec Youssef SOUIDI**

Jeudi 20 mars, l'IREV a reçu **Youssef Souidi, docteur en économie** pour une conférence passionnante. Une vingtaine d'acteurs étaient réunis pour échanger sur les mécanismes de la ségrégation et les différents leviers d'intervention de l'action publique.
La mixité sociale au sein des quartiers populaires est un enjeu fort en matière de politiques publiques. Il n'est pas aisé pour tous les acteurs concernés de se saisir de cet enjeu et de l'appréhender. Au carrefour de politiques publiques sociales, urbaines, scolaires, éducatives... Cet objectif rassemble un ensemble d'acteurs et appelle à développer les connaissances et de nouvelles modalités de collaboration et de coordination pour les territoires de la politique de la ville.
Dans cette perspective, la situation des établissements scolaires et notamment des collèges interpelle les acteurs locaux, les cités éducatives. A la poursuite de la justice sociale, pleinement conscients des effets délétères sur les parcours scolaires et sur l'accroissement des inégalités d'insertion socio-professionnelles, les acteurs ont besoin d'être nourris, d'échanger, de débattre pour œuvrer collectivement, pour faire preuve de résilience.

Cette conférence proposée par Youssef Souidi auteur du livre **"vers la sécession scolaire"** a permis de prendre de la hauteur en décryptant les mécanismes de la ségrégation scolaire.
A l'issue une interview a été réalisée et a permis la diffusion de la **vidéo** suivante (70 vues) :

https://youtu.be/uv3DsEeAPPk

- **Journée de qualification « Mixité scolaire et orientation : Quels rôles pour les Cités éducatives ?**

Alors que le Défenseur des droits publiait son dernier rapport sur le droit à l'orientation, l'IREV réunissait une quinzaine d'acteurs des Cités éducatives lors d'une journée de qualification.
L'IREV s'est appuyé sur une actualité dense pour engager un débat collectif sur un droit méconnu et traversé d'inégalités. Cette journée a été rythmée par un temps de cadrage, des ateliers d'intelligence collective ainsi que des retours d'expériences de plusieurs acteurs engagés pour esquisser des réponses aux questions suivantes :

- Mixité scolaire et ambitions : Quels mécanismes et quels effets sur les parcours ?
- Lutter contre les phénomènes d'autocensure, quelle approche renouvelée auprès des jeunes et de leurs familles ?

- Mentorats, tutorats, programmes d'accompagnement...Quels regards porter sur les dispositifs d'égalité des chances ? Sont-ils suffisants ?
- Quelles collaborations, quels partenariats à renforcer ?

Elle a été l'occasion de mobiliser un ensemble de partenaires afin de faciliter l'essaimage de bonnes pratiques, de renforcer l'outillage des cités éducatives mais également d'envisager des démarches approfondies et complémentaires notamment en matière de lutte contre les discriminations :
L'AFEV à travers son programme Démo'Campus, la Région Hauts-de-France avec la nouvelle cartographie des acteurs ressources pour les 16-25 ans, A vous le sup porté par l'université de Lille ainsi que le témoignage de la Préfecture de l'Oise engagée au service des stages de troisième celui de l'association la cravate solidaire.

Cette journée d'échange a permis d'aborder quelques **enjeux propres aux établissements** qui subissent une **faible mixité sociale** :

Encourager les entreprises et les institutions publiques à ouvrir davantage de stages dès la classe de troisième, afin de diversifier la découverte des métiers et de répondre au déséquilibre entre l'offre et la demande de stages ;

- **Limiter le phénomène d'autocensure** par la prise de conscience des préjugés et stéréotypes qui agissent lors de l'orientation, tant chez les acteurs éducatifs que dans l'accompagnement des familles **;**

- **Coconstruire des stratégies d'accompagnement** en impliquant l'ensemble de la communauté éducative pour faciliter la compréhension des différents dispositifs et actions d'accompagnement présents sur les territoires.

5 FAVORISER LA SANTE DES HABITANT.ES TOUT AU LONG DE LA VIE : REGARDS CROISES SUR LES TERRITOIRES QUI DEVELOPPENT UNE URBANITE SPORTIVE

La mise en œuvre d'un cycle de qualification permettant de travailler la participation citoyenne au prisme des questions de genre n'a malheureusement pas pu être réalisée, faute de réussir à mobiliser l'expertise extérieure nécessaire pour la bonne réalisation de ce cycle dans les délais impartis.
Néanmoins, l'IREV continue de soutenir les initiatives et avait animé un atelier lors des rencontres nationales des agences d'urbanisme en septembre 2024 organisée à Saint Omer et avait permis la publication d'un article dédié aux enjeux d'aménagement et d'inclusion dans le hors-série n°81 de la revue urbanisme « Espaces publics en débat ! »
https://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=35259

L'IREV a également participé au comité d'orientation de la revue Les Cahiers du DSU, publiée par le CRPV d'Auvergne Rhône Alpes, Labo Cités publié début 2026 : *« Sport & politique de la ville : transformer l'essai ou botter en touche ? ».*

IV – L'éducation : un levier d'égalité pour la jeunesse des quartiers prioritaires

"JEUNESSES DES QUARTIERS" : UN CYCLE DE WEBINAIRES POUR DECONSTRUIRE LES REPRESENTATIONS

Les jeunes des quartiers prioritaires sont appréhendés tantôt sous l'angle du danger qu'ils représentent (délinquance, émeutes), tantôt sous le prisme des difficultés qu'ils rencontrent (réussite éducative, insertion professionnelle...) et, plus rarement, sous le prisme d'une population en voie d'émancipation. La transversalité des politiques jeunesse implique de mobiliser l'ensemble des parties prenantes dans leur mise en œuvre territoriale, qui prenne appui sur une vision plurielle et nuancée de la jeunesse des quartiers.

De janvier à septembre 2025, l'IREV et son centre de ressources pour la prévention des radicalités sociales (CRPRS) ont proposé une série de webinaires pour s'intéresser à la figure ambivalente du "jeune de quartier" : le jeune décrocheur, délinquant et/ou auteur de violences urbaines d'une part ; et le jeune volontaire, engagé, ressource pour son territoire d'autre part. Ce cycle s'est décomposé en 4 webinaires qui ont mêlé des apports scientifiques à travers l'intervention de chercheurs reconnus et des retours d'expériences inspirantes.

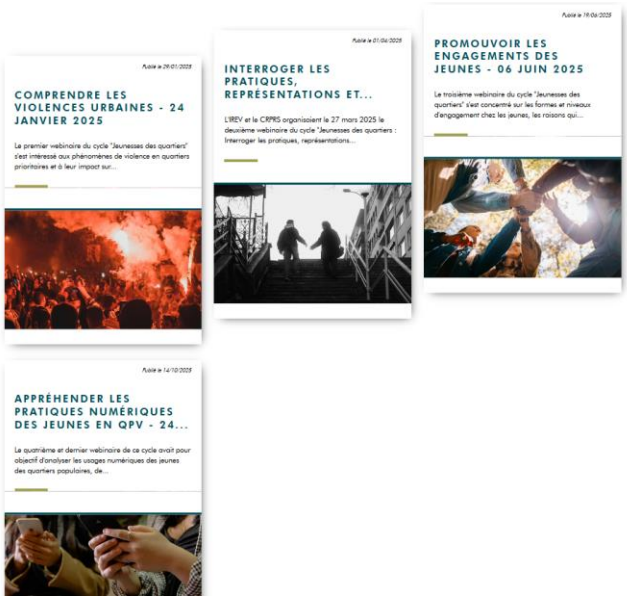

Le premier webinaire du cycle s'est intéressé **aux phénomènes de violence dans les quartiers prioritaires et à leur impact sur les jeunes** y habitant. A cette occasion, le sociologue **Fabien Truong** est intervenu auprès d'une centaine de participants afin de partager ses travaux et de déconstruire un certain nombre de représentations sur les mécanismes de violence dans la jeunesse des quartiers populaires.

La sociologue **Anne Muxel** est intervenue durant le second webinaire et a présenté les enseignements des enquêtes de terrain sur lesquelles sont basées son livre *"Ils m'ont jamais lâché"*, paru en 2022. Elle a ainsi pu revenir sur les pratiques des éducateurs de rue, les principes de libre adhésion et de non-jugement de la prévention spécialisée, la façon dont les éducateurs perçoivent leur métier, les jeunes qu'ils accompagnent et la relation de confiance qu'ils tentent de tisser avec eux sur le temps long. L'intervention d'Abdel Ziani, responsable du club de prévention "Azimuts" sur le territoire de Mons-en-Baroeul, a ensuite permis d'ancrer les propos d'Anne Muxel dans un retour d'expérience locale.

Le troisième webinaire du cycle s'est concentré sur **les formes et niveaux d'engagement chez les jeunes**, les raisons qui poussent ces derniers à s'engager et les moyens dont disposent les professionnels pour valoriser cet engagement. Ce webinaire a donné la parole à **Chafik Hbila** sociologue spécialiste des enjeux d'engagement et de participation des jeunes. Amine Tilikete a ensuite présenté une enquête menée par le Réseau National des Juniors Associations (RNJA) sur l'engagement des jeunes en QPV. Son propos a été enrichi par celui d'Aurélie Kopitsch, de l'association d'éducation populaire L'Etabli qui propose d'encadrer et d'éduquer les citoyens afin qu'ils participent à la vie de leur société de manière éclairée.

Enfin, le quatrième et dernier webinaire de ce cycle avait pour objectif d'analyser **les usages numériques des jeunes des quartiers populaires**. **Rosa Bortolotti**, enseignante chercheuse en Sciences de l'éducation et de la formation a d'abord présenté ses travaux d'enquête sur les usages des réseaux sociaux chez les jeunes en QPV et l'impact de ces outils sur leur construction sociale. Sophie Baclet et Joachim Tual ont ensuite présenté les résultats d'un projet de recherche-action menée dans les Hauts-de-France par le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) sur la citoyenneté numérique chez les jeunes.

L'ensemble de ces webinaires sont accessibles en replay sur le site internet de l'IREV à travers des articles proposant une synthèse des contenus développés par les intervenants.

JEUNES ET PRATIQUES NUMERIQUES : ACCOMPAGNER LA MONTEE EN COMPETENCES DES PROFESSIONNELS SUR UN TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) a développé ces dernières années une "stratégie jeunesse 15-25 ans" ambitieuse. Les enjeux de sensibilisation aux risques numériques et de participation des jeunes à travers le numérique font notamment partie de cette stratégie.

Pour accompagner la montée en compétences des acteurs de ce territoire sur ces enjeux, l'IREV et le CRPRS ont organisé deux journées de formation dédiées aux acteurs locaux, en partenariat avec La Porte du Hainaut. Les journées ont mobilisé plus de cinquante professionnels issus du travail social, de l'action socio-éducative ou encore de la médiation numérique.

La première journée était axée sur la prévention des risques liés au numérique. Si les outils numériques sont des moyens de s'informer, ce sont aussi des espaces de désinformation et de propagation des fake-news. Plusieurs temps ont donc été proposés aux professionnels lors de cette journée :

- La présentation de l'étude "Les jeunes et les écrans" menée en Hauts-de-France par l'ACAP - Pôle Régional Image, pour en apprendre plus sur les pratiques numériques des jeunes et déconstruire certaines idées préconçues ;
- Une table-ronde visant à s'intéresser aux façons dont les jeunes s'informent en ligne et les risques liés à ces pratiques. Cette table-ronde a suscité de nombreux échanges entre les intervenantes et les participants ;
- Des ateliers de présentation d'outils d'éducation aux médias et à l'information (EMI) visant à prévenir la diffusion de fake-news chez les jeunes et l'adhésion au complotisme.

La deuxième journée quant à elle avait pour objectif de mettre en avant les opportunités que constituent les outils numériques en termes d'engagement et de participation des jeunes. Il s'agissait là encore d'explorer des leviers au cœur de la stratégie jeunesse de la CAPH. Ce deuxième temps a été rythmée par des apports scientifiques, des retours d'expérience et des ateliers d'intelligence collective pour permettre aux professionnels de "passer à l'action" :

- Laurent Chomel, de l'Université Paris 8, est tout d'abord venu présenter ses travaux sur la façon dont les jeunes se saisissent du numérique pour s'exprimer et parfois s'engager.
- Puis, l'IREV a animé une table-ronde mettant en valeur des retours d'expériences locales autour de ces enjeux, avec la participation de Radio Club, la radio du Hainaut ; de l'association FCP, Prévention, culture, formation de Marcq-en-Baroeul et de sa "Fabrique Numérique (Fabnum) ; et du CRAJEP, le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire des Hauts-de-France.

Enfin, les participants ont été répartis en sous-groupes de manière à travailler au cours d'ateliers ayant pour objectif d'échanger sur les acteurs, les ressources et les réseaux existants autour de l'EMI. Ces ateliers avaient également pour ambition de faire réfléchir collectivement les participants à la façon dont le numérique pouvait être un levier pour mener des projets de participation avec les jeunes.

Ces deux journées ont donné lieu à un document de synthèse et préconisations élaboré par l'IREV et la CAPH visant à rendre compte des enseignements tirés de cette journée et à proposer quelques recommandations et pistes d'action pour les professionnels impliqués sur ces enjeux.

LES CITES EDUCATIVES ET LES QUESTIONS EDUCATIVES DES CONTRATS DE VILLE

La continuité du soutien financier aux Cités éducatives et l'élargissement du label à des territoires volontaires incitent à proposer une mobilisation au long cours autour de ce programme largement déployé en Hauts-de-France (33 cités éducatives labellisées). Cette mobilisation permet également d'observer les pratiques inspirantes afin de faciliter leur essaimage dans le cadre du volet éducatif des contrats de ville.

L'IREV a poursuivi l'animation du réseau des Chefs de Projet Opérationnels. Celui-ci a été invité à participer au cycle de qualification co-porté avec l'axe "Soutenir la culture de l'égalité pour prévenir les discriminations" et son volet 4 se rapportant à la mixité scolaire. La deuxième journée de rencontre des CPO prévue au deuxième semestre n'a pas pu être réalisée en 2025 par manque de concordance des calendriers, elle a donc été décalée et réalisée au tout début 2026.

L'IREV est également resté mobilisé et disponible auprès des acteurs des Cités Educatives pour leur apporter les ressources dont ils avaient besoin. L'IREV a notamment répondu à une sollicitation de **l'académie d'Amiens** pour réaliser une **sensibilisation** au cours d'une matinée d'accueil des chefs de files éducation nationale organisée à Noyon le 11 septembre. Cette matinée rassemblait, en présence du recteur d'Académie et du sous-préfet ville, les 10 principaux chefs de file et les services départementaux de l'Education nationale de l'Aisne, l'Oise et la Somme.

L'IREV a poursuivi son engagement dans le soutien à la coordination nationale dans le cadre de la convention dédiée entre l'ANCT et le réseau national des CRPV via la mobilisation lors de

la **journée nationale des Cités éducatives le 21 janvier 2025** (préparation, animation et capitalisation d'ateliers) et la contribution aux travaux du GT Education du RNCRPV.

En particulier dans ce cadre, l'IREV a impulsé la réalisation d'un **diaporama commun** permettant de **présenter et sensibiliser les acteurs aux spécificités de la démarche des Cités éducatives**.

3. FAIRE VIVRE LE CENTRE DE RESSOURCES PREVENTION DES RADICALITES SOCIALES

En 2025, les chargés de mission de l'IREV et du CRPRS ont travaillé à plusieurs reprises sur des projets communs afin de croiser les enjeux de prévention des radicalités sociales avec certaines problématiques identifiées par les acteurs de la politique de la ville.

Ainsi, le CRPRS a été largement mobilisé pour l'organisation et l'animation du cycle de webinaires "Jeunesses des quartiers" ainsi que pour l'accompagnement des acteurs de la CAPH au cours des deux journées "Jeunes et pratiques numériques" dont il est question ci-dessus.

Montée en compétences des acteurs engagés dans les politiques de prévention de la radicalisation

D'autre part, le CRPRS a poursuivi son accompagnement des acteurs impliqués à différents niveaux des politiques publiques de prévention de la radicalisation. En 2025, le chargé de mission du CRPRS est intervenu à plusieurs reprises pour des sessions de sensibilisation à la compréhension des phénomènes de radicalisation et à leur prévention.

Le CRPRS s'est adressé à plusieurs reprises aux acteurs de l'enseignement, en première ligne sur les enjeux de prévention des différentes formes de radicalités sociales chez les jeunes. L'équipe du CRPRS s'est déplacée à Beauvais pour former les directeurs d'établissements de l'Oise aux enjeux de prévention de la radicalisation et à ses mutations. Cette journée - organisée en partenariat avec la préfecture et les services académiques de l'Oise - a également été l'occasion pour les participants de réfléchir à des cas pratiques à travers des mises en situation ayant pour but de s'interroger sur les bonnes conduites à tenir en cas de suspicion de processus de radicalisation. Par ailleurs, le CRPRS a aussi formé le réseau Canopé de l'Aisne à ces enjeux au cours d'une présentation visant à aborder les enjeux de la radicalisation en ligne chez les jeunes.

Le CRPRS a aussi beaucoup collaboré avec les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et notamment les Référents laïcité et citoyenneté (RLC) impliqués sur les enjeux de prévention de la radicalisation. Plusieurs interventions ont eu lieu, auprès des agents de la PJJ de l'Oise mais aussi au cours d'un séminaire dédié à ces enjeux et organisé à l'ENPJJ de Roubaix auquel plus de 150 professionnels du secteur ont assisté.

Enfin, l'approche de terrain étant essentielle sur les enjeux de prévention des processus de radicalisation, le CRPRS a mené plusieurs interventions en partenariat avec les éducateurs de la cellule mobile de l'association Itinéraires. Ces interventions en binôme permettent aux participants de réfléchir collectivement à des situations réelles et de s'interroger sur les bons réflexes à adopter et les actions à mettre en place. Ce type de partenariat a permis à l'équipe du CRPRS d'intervenir auprès des étudiants de l'Afertes d'Arras, futurs travailleurs sociaux ; ou encore aux éducateurs PJJ de l'établissement pénitentiaire de Quiévrechain.

4. INFORMATION, RESSOURCES ET DEBATS

D'autre part, en tant que centre de ressources, le CRPRS poursuit ses activités de veille informationnelle et juridique sur les actualités de la prévention de la radicalisation ainsi que les outils de prévention qui peuvent apparaître utiles pour les professionnels. Le site du CRPRS reçoit des visites de plus en plus régulières de la part de professionnels qui cherchent à s'informer, et la lettre d'information (3 sorties par an) est reçue par plus de 1350 contacts.

Enfin, le CRPRS continue de proposer des temps de conférence et de débat, notamment au sein du collectif "Ensemble, on fait quoi ?". Le collectif a fêté ses 10 ans en 2025. Les temps de conférences proposés permettent à de nombreux professionnels de s'alimenter sur les questions de prévention des radicalités, mais aussi sur les enjeux de malaise identitaire chez les jeunes par exemple, ou encore sur la prévention de l'adhésion au complotisme. En 2025, le CRPRS a coorganisé 5 temps de conférence au sein de ce collectif.

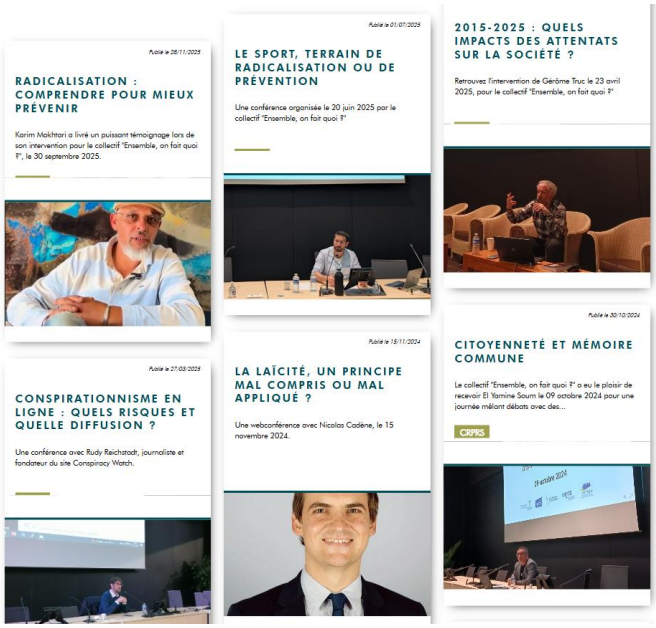

5. LAÏCITE : ACCOMPAGNER LA COMPREHENSION DES PROFESSIONNELS ET CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT REGIONAL DU PLAN DE FORMATION « VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE »

En 2025, l'IREV a continué de s'impliquer sur les enjeux de laïcité et d'œuvrer au déploiement régional du Plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » (VRL) grâce à l'équipe de formateurs habilités.

Alimenter le réseau régional des formateurs VRL

A l'occasion des dix ans de ce plan de formation, l'IREV et le CRPRS ont contribué à l'organisation d'une journée régionale des formateurs VRL, en partenariat avec les services de l'Etat en Hauts-de-France et Face MEL, opérateur régional. Organisée en Préfecture de région, et introduite par le Secrétaire général aux affaires régionales, cette journée a été l'occasion pour le réseau de formateurs de se retrouver, d'échanger sur leurs pratiques, mais aussi d'enrichir et de mettre à jour leurs connaissances sur l'application du principe de laïcité.

Les formateurs ont pu bénéficier de l'intervention de Nicolas Cadène, juriste et ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, qui a apporté de nombreux éclairages sur l'application de la laïcité dans le monde du travail et notamment sur les enjeux liés aux limites des missions de service public. L'après-midi était consacré à des ateliers d'échanges de pratiques entre l'ensemble des formateurs. L'occasion de s'inspirer des méthodes pédagogiques, des astuces et des bonnes pratiques d'autres formateurs pour améliorer les contenus que chacun peut déployer en formation.

Accompagner la bonne compréhension du principe de laïcité par les agents publics

Par ailleurs, à l'occasion des 120 ans de la loi du 09 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, l'IREV a été mobilisé sur la journée nationale de la laïcité. L'IREV a appuyé la Région Hauts-de-France, le Département du Nord et la Métropole Européenne pour un événement commun qui a rassemblé plus de 130 agents issus de ces trois institutions. L'après-midi a débuté avec l'intervention de Vincent GENIN, historien spécialiste de l'histoire des sciences sociales, des religions et des laïcités. Il a apporté son regard d'historien sur les conditions d'apparition de la loi de 1905 au début du XXe siècle, sur les grandes bornes historiques de la laïcité jusqu'à aujourd'hui et sur l'héritage actuel de cette loi.

Par la suite, l'IREV a animé une table-ronde avec les trois référents laïcité des institutions organisatrices et deux spécialistes de l'application de la laïcité. Cette table-ronde avait pour objectif de mettre en avant les situations en lien avec l'application de la laïcité que ces référents sont le plus amenés à traiter dans leurs fonctions et les interrogations que celles-ci peuvent soulever.

Prenant à cœur sa mission de centre de ressources, l'IREV a mobilisé pour cette journée son chargé information-documentation afin de présenter aux participants une table de documentation regroupant de nombreuses ressources sur le principe de laïcité. Ces ressources sont consultables et empruntables dans le centre de documentation de l'IREV.

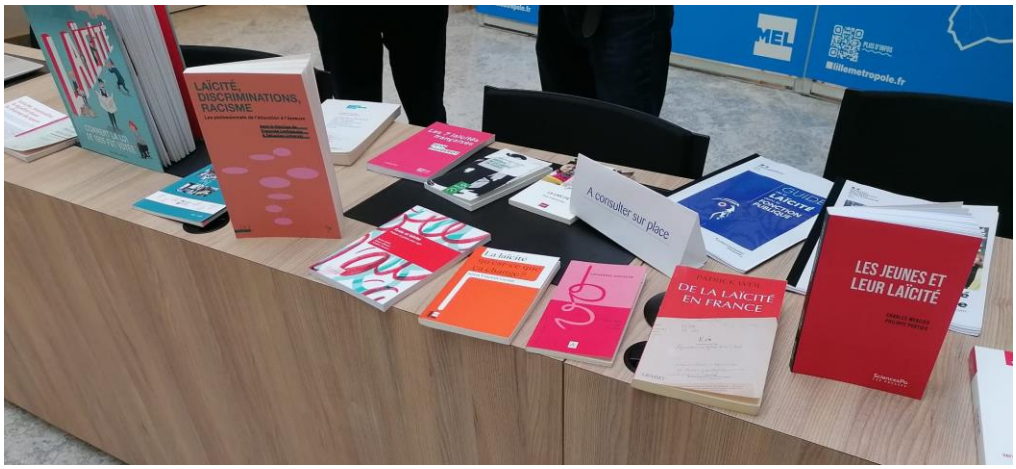

Enfin, l'IREV s'implique toujours dans le déploiement du plan de formation VRL, notamment en direction des acteurs de la politique de la ville. En décembre 2025, une session VRL sur deux jours a par exemple été animée par deux formateurs habilités de l'IREV, dans leurs locaux, en direction d'une vingtaine de professionnels en contrat adultes-relais. Cette session de déploiement du plan VRL a permis aux participants de déconstruire un certain nombre d'idées préconçues sur la laïcité afin d'appliquer plus sereinement ce principe dans leurs missions quotidiennes.

VI Participation aux réseaux nationaux

Afin de mener son action, l'IREV est inscrit dans deux réseaux nationaux, permettant l'échange de pratiques, la production, l'organisation d'événements à dimension nationale et la capitalisation.

LE RESEAU NATIONAL DES CRPV ET LIEN A L'ANCT

L'IREV s'inscrit dans le cadre du Réseau national des centres de ressources Politique de la ville.

Cela implique :
En lien avec l'ANCT :

3 réunions / an avec l'ANCT dans le cadre de l'animation nationale des CRPV sous la forme de comité technique d'animation. Ces réunions permettent de partager l'actualité de la politique de la ville et des CRPV ;

La réponse aux appels à contribution de l'ANCT : en 2025, l'IREV s'est impliqué sur une contribution nationale portant sur le dispositif d'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB), à paraître début 2026.

Dans le cadre du Réseau national des CRPV :

L'IREV est impliqué dans différents groupes de travail internes au Réseau National des CRPV :

Par métiers : directeurs ; chargés de l'information – communication - documentation (veille et diffusion d'informations notamment Scoop-it Politique de la Ville, échanges de pratiques…)

En inter-métiers, par thématiques, permettant l'échange de pratiques et de méthodes voire la co-production entre CRPV : éducation, transitions, égalité femmes-hommes, sport, évaluation, Valeurs de la République et Laïcité…. Le Réseau national des CRPV établit un programme d'actions annuel permettant de rendre plus lisibles les travaux du réseau auxquels contribuent les équipes.

En 2025, outre l'implication aux côtés de la coordination nationale des Cités éducatives, l'IREV a contribué via ces GT thématiques aux démarches suivantes :

Réalisation d'un outil en ligne Quartiers et transitions justes et webinaire « Face au changement climatique, quelles stratégies d'adaptation dans les quartiers prioritaires ? le 13 octobre 2025 (xxx participants)

S'agissant du GT Sport : l'organisation de deux webinaires nationaux fin 2025 avec le GT Valeurs de la République et laïcité a eu un beau succès, comme en témoignent les plus de 500 participant·e·s.

- Webinaire 1 (17 novembre de 14h à 16h) : "Laïcité, fait religieux et pratiques sportives : quelle(s) histoire(s) !?" *(replay disponible ici)*
- Webinaire 2 (1er décembre de 14h à 16h) : "Laïcité, fait religieux et pratiques sportives : quel(s) cadre(s) juridique(s) !?" *(replay disponible ici)*

Le pôle prévention des discriminations est également intervenu dans un des webinaires du GT Dév éco – emploi sur la prévention des discriminations dans l'emploi : « discrimination et recrutement : comment agir concrètement ? » le 14 novembre (xxx participants)

L'ensemble de l'équipe s'est également rendue à Marseille pour le regroupement annuel des équipes des CRPV qui s'est tenu du 8 au 10 octobre. Ce regroupement était consacré au thème du changement de regard sur les quartiers.

Enfin, la directrice de l'IREV avec 9 directeur·ices de Centres de Ressources Politique de la Ville (CRPV) et le coordinateur national du Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) s'est rendu à Mayotte à l'invitation du GIP CRPV-CS *Maoré Ouvoimoja*, du 23 au 29 novembre 2025.

> Un an après le passage destructeur du cyclone Chido et de la tempête Dikeledi sur le territoire, et dans un contexte législatif marqué par l'adoption de la loi d'urgence pour Mayotte en février et la loi de programmation pour la refondation de Mayotte en août, il était important pour le RNCRPV de mieux appréhender les réalités de la politique de la ville à Mayotte et les défis du passage en 100% quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Une capitalisation des visites et échanges est en cours.

L'IREV participe également à la structuration du réseau, par son implication dans **la vie de l'association du RNCRPV** (Co-présidence).

RESEAU RECI

L'IREV participe également aux travaux du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) depuis 2005. Le Réseau RECI entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine.
Il est soutenu par l'ANCT et la Commission Européenne, ainsi que la Fondation de France et la Dilcrah (en 2024) sur le volet logement.

Les travaux portent sur deux axes complémentaires :

- Capitalisation et diffusion des ressources documentaires au sein de la base de données bibliographiques mutualisée **http://biblio.reseau-reci.org**, alimentation du Migrant Integration Hub (https://home-affairs.ec.europa.eu/policies/migration-and-asylum/migrant-integration/migrant-integration-hub/about-migrant-integration-hub_en), et d'un panorama de presse spécialisé : **Scoop-it Intégration, prévention des discriminations** ;

Production de connaissance (notes, « point de vue sur »), capitalisation d'expériences et mise en débat (séminaires et webinaires nationaux) disponibles sur www.reseau-reci.org. En 2025, les chantiers principaux ont prolongé les travaux menés sur :

Les **discriminations dans le champ du logement** : cycle de qualification à l'échelle nationale pour 6 territoires dont l'agglomération Lens-Liévin, avec le soutien de la Fondation de France et la Dilcrah : journées 3 et 4 du cycle et capitalisation finale retraçant les contenus de chaque journée ainsi que les enseignements finaux ;

La prise en compte des discriminations dans les contractualisations de la politique de la ville avec la direction d'un numéro de la revue ***Les Cahiers de la LCD*** paru en septembre 2025 : ***Politique de la ville et lutte contre les discriminations,*** disponible sur Cairn.

A noter, l'élaboration d'un nouveau projet dédié à la **prévention des discriminations dans le champ de l'emploi et de la formation** qui n'a toutefois pas trouvé les soutiens nécessaires à son déploiement.

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

"Mobilisons-nous pour l'indispensable renouvellement urbain en Hauts-de-France", le titre de la motion adoptée par le CESER Hauts-de-France est sans équivoque sur la nécessité de poursuivre les travaux de renouvellement urbain à l'issu du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) le 18 novembre 2025.

Après les programmes portés par l'ANRU (PNRU de 2003 à 2015 et NPNRU de 2014 à 2030), une mission nationale de préfiguration pour l'avenir de l'ANRU a été mise en place à la demande de Valérie Létard, alors Ministre de la rénovation urbaine. le troisième programme de l'ANRU dit "ANRU 3" est, pour le CESER, *une opportunité à saisir pour que notre région fasse entendre ses besoins propres. La Région Hauts-de-France a été pionnière et est restée avec constance, présente sur la Politique de la ville depuis les années 1980 et du renouvellement urbain, en y engageant des crédits aux côtés de l'État. Elle a toujours su faire valoir les spécificités régionales et se saisir du renouvellement urbain comme un outil de l'aménagement durable. La fin des crédits nationaux d'engagements en 2026 (avec une prolongation annoncée pour 2027) pour une fin des travaux en 2030 montre qu'il y a urgence à préparer la suite.*

La motion adoptée reprend ainsi 14 préconisations pour garantir un engagement des acteurs locaux pour d'une part tenir les engagements du programme en cours et préparer la suite en évaluant les précédents programmes, en actant la nécessité de la participation des habitants dans les différents projets locaux, en préconisant prioritairement la réhabilitation plutôt que les démolitions ou en permettant aux quartiers concernés de se mettre en transitions.

Cette motion a été travaillée dans la commission Aménagement durable des territoires et a été portée par 3 rapporteur.es : Xavier GUILLET, Myriam CAU et Pierre-Edouard MARTIN.

Cette motion est également une préfiguration d'un travail plus lkong sur un rapport avis sur les nouvelles pratiques d'aménagement du territoire à venir en 2026. Une quinzaine d'auditions ont permis de recueillir un spectre large d'avis : Caisse des dépôts, ANCT, services de l'Etat, acteurs régionaux de la Politique de la ville, de l'urbanisme (CAUE, Agences d'urba), visites de territoire (Dunkerque, Rouvroy, Roubaix)…

VII Information, documentation, communication

Ecouter, veiller, rechercher, diffuser sont certainement les missions principales pour le service Information-documentation-Communication de l'IREV.
Que cela soit en interne à l'IREV ou aux différents acteurs œuvrant dans le domaine de la Politique de la Ville (habitants, élus, techniciens, associations de quartier, …), les objectifs restent à un même niveau d'engagement confirmant ainsi cette mission de base de notre Centre de ressources qui est pour rappel **La capitalisation et la diffusion de savoirs et d'expériences inspirantes et innovantes dans les territoires**

Dans une ère où la course à l'information semble effrénée et de moins en moins contrôlée, cette mission de base de l'IREV, énoncée un peu plus haut, s'est renouvelée en 2025 à travers de multiples moyens d'action

ANIMATION DU SITE INTERNET ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Site Internet

Actualités de la politique de ville dans ses différentes thématiques, retours sur des événements proposés par l'IREV et diffusion des capitalisations dédiées dans les rubriques thématiques, diffusion d'appels à projets, offres d'emploi ou autres, ce sont toutes ces informations qui sont mises en ligne sur le site Internet de l'IREV

Avec quelques **79 779 visites** en 2025, **138 757 pages vues** et 12% de visites en plus, le site Internet de l'IREV reste encore et toujours notre canal d'informations principal.
Plus de 8000 téléchargements ont été effectués en 2025.

Les informations publiées sur le site web sont diffusées également par notre lettre d'informations mensuelle ou encore LinkedIn principal réseau social.

Le **top 5 des pages** ayant particulièrement intéressé les lecteurs en 2025 montre la diversité des attentes et besoins, tant du point de vue ses sujets thématiques traités que des contenus d'informations (proposition de qualification, ressources méthodologiques, actualités, retours d'expériences…) :

- Sport et signes religieux - Que dit la loi ? (1121 vues)
- Cycle de qualification "Ecoles en transition" - Action IREV (925 vues)
- Limit's, un kit pour prévenir l'entrée des jeunes dans le trafic de stupéfiants (680 vues)
- Taux de pauvreté record et inégalités en forte hausse en France (660 vues)
- La gestion urbaine et sociale de proximité : améliorer le cadre de vie dans les QPV (IREV – retour d'expérience et ressources) (648 vues)

La rubrique « Thématiques » est le point d'entrée principal des internautes, en dehors des accès directs par la newsletter.

Le **top 5 des documents les plus téléchargés** :

Circulaire du 7 novembre 2024 relative au pilotage des contrats quartiers 2030 pour la fin 2024 et l'année 2025 (273 téléchargements)
50 propositions pour une ville à hauteur d'enfant – Ville de Lille (212 téléchargements)
Quand les quartiers protestent, programme de colloque de novembre 2025 (145 téléchargements)
L'abattement TFPB au service de l'amélioration de la gestion des quartiers, IREV – URH (129 téléchargements)
Les conseils citoyens : un levier au service de la participation des habitants, guide pratique, ANCT, 2021 (99 téléchargements)

L'annonce au printemps par notre prestataire informatique de la fin de l'exploitation de la version 7 de Drupal a conduit à la rédaction d'un cahier des charges au cours du second semestre 2025 permettant la sélection d'un nouveau prestataire en fin d'année. La refonte /

mise à jour technologique permettra une mise en ligne du nouveau site Internet au second trimestre 2026.

Veille informationnelle

La veille est menée de manière collaborative avec le Réseau National des CRPV et permet ainsi de de répondre au phénomène de la surinformation.
Modérée mensuellement, en alternance par les différents CRPV, cette veille donne lieu à une diffusion auprès du grand public à travers le panorama de presse « Politique de la ville » du RNCRPV.

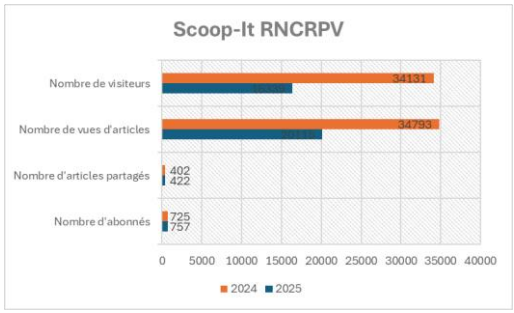

Une veille collaborative est également menée sur la prévention des discriminations et l'intégration avec le réseau RECI. Son audience est en progression en 2025.

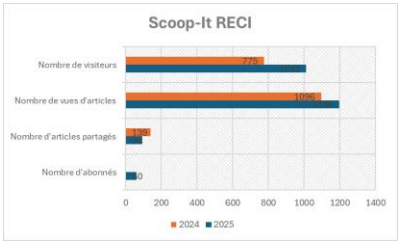

La région Hauts-de-France présentant des spécificités propres, et le programme de travail de l'IREV étant également spécifique, une veille personnalisée et réalisée de manière individuelle est mise en place tout au long de l'année. Celle-ci s'appuie sur différents outils tels que Google Alerts, Diigo ou encore Inoreader, afin d'assurer un suivi continu des thématiques de recherche et de travail de l'IREV.

Par ailleurs, **47 bulletins de veille** (revues d'actualités) ont été diffusés chaque vendredi à l'ensemble de l'équipe de l'IREV via l'outil MyCurated. Ce panorama de presse est ensuite présenté lors des réunions d'équipe et permet de prendre le pouls de la politique de la ville, tant au niveau national que régional.

ESPACE DOC

Le centre de doc de l'IREV reste encore et toujours accessible au grand public. Afin de multiplier les accès aux nombreuses ressources disponibles et consultables, nous nous attachons à

'sortir' la bibliothèque hors les murs lors d'événements se déroulant chez des organismes partenaires.
Ainsi des tables documentaires et dossiers thématiques ont été proposées par exemple lors des Assises métropolitaines du Contrat de ville et des solidarités de la Métropole Européenne de Lille (MEL) à Plaines Images à Roubaix, à l'occasion de la journée "Mobilités actives dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au centre historique minier de Lewarde, lors des journée Mobilités durables à Arras ou journée régionale des formateurs VRL dans les locaux de la MEL.

Journée Mobilités actives dans le Bassin minier

Assises métropolitaines du Contrat de ville et des solidarités de la MEL

Quelques chiffres 2025

Quelques 294 notices de typologie différente sont venues enrichir la base documentaire qui avait été retravaillée graphiquement en 2024 soit un chiffre quasi similaire à cette même année où 308 notices avaient été indexées.
Ces différentes ressources sont valorisées mensuellement lors des webinaires ou table documentaires comme évoqué précédemment mais également lors de l'envoi de la lettre d'informations où 3 documents sont sélectionnés pour être valorisés.

Différentes pages web du site Internet de l'IREV proposent également des accès aux différents documents ayant trait aux thématiques traitées.

Dossier documentaire accessible sur le site Internet

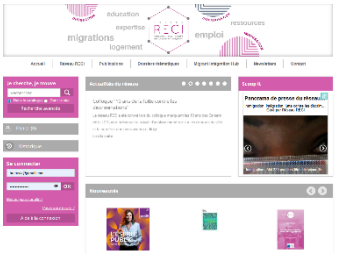

Ce sont quelques **117 937 visites** qui ont été effectuées sur la page d'accueil de la base documentaire (91 644 personnes en 2024) pour un total de **40 238 documents téléchargés**.

L'accès et découverte du centre de documentation s'est également déroulé grâce aux visites d'étudiants, chercheurs mais également lors des différents événements proposés dans ce lieu comme a pu l'être la rencontre avec Youssef Souidi venu présenter ses travaux et son ouvrage **Vers la sécession scolaire ? : Mécaniques de la ségrégation au collège**

Conférence "Ségrégation scolaire au collège : Une situation irréversible ?

Ce sont enfin comme chaque année 28 étudiants en 1ère année du DEUST des métiers de bibliothèques et de la documentation de l'Université de Lille qui ont été sensibilisés au métier de l'information-documentation-communication mais également à nos thématiques de travail.

Le désherbage entamé en 2024 s'est poursuivi cette année avec le partenariat du Service documentation archives de la Région Hauts-de-France.
2026 étant l'année du déménagement de l'IREV, nos nouveaux locaux proposeront encore et toujours un lieu accessible gratuitement à tout public.

COMMUNICATION

Dans un monde où l'information circule rapidement et en continu, l'accès à notre centre de ressources ne peut constituer le seul levier pour faire connaître nos actions et nos ressources.
L'envoi d'une newsletter mensuelle ainsi qu'une présence active sur les réseaux sociaux, qui permettent d'élargir le public concerné par nos thématiques, demeurent indispensables.

Quelques chiffres 2025

- Lettre d'informations : 2100 personnes reçoivent en moyenne chaque mois les actualités de l'IREV avec un nombre moyen de lecteurs de 546 personnes (406 en 2024). Ce canal d'information reste le principal outil de diffusion de l'IREV
- LinkedIn : 3773 personnes, organismes sont abonnés à la page de l'IREV soit 502 abonnés de plus que l'an dernier (3271 abonnés en 2024)

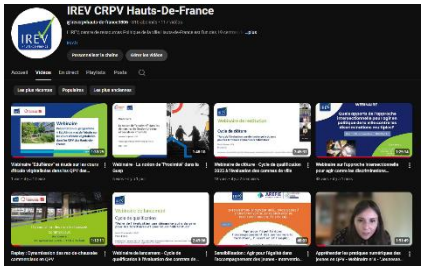

- Youtube :21 nouvelles vidéos, replays de webinaires sont venues enrichir la chaine de l'IREV qui a comptabilisé 5733 vues avec 40 nouveaux abonnés en 2025 portant le nombre total à 310 (2024 : 270 abonnés et 6142 vues)

- Après la fermeture du compte X en 2024, un compte Bluesky a été créé avec 36 abonnés en 2025

Les Moyens de l'IREV

L'année 2025 a été marquée par un renouvellement partiel de l'équipe technique :

Célia Groz a rejoint l'équipe en février 2025 comme chargée de mission Politique de la ville ;

Karima El Khadiri, chargée de mission au Pôle Prévention des discriminations, a quitté ses fonctions en mars, remplacée par Ivana Maria Sanchez Ivanova à partir d'avril 2025 ;

Inès Tavernier, chargée de mission politique de la ville, a quitté ses fonctions en juin, remplacée par Lisa Patriarche à partir de juillet 2025.